



GOUVERNEMENT

Liberté
Égalité
Fraternité

PRIX DE THÈSE

sur la

VILLE

2025

PUCA

plan
urbanisme
construction
architecture

20^{ème} édition

Les thèses primées



PRIX DE THÈSE
sur la **VILLE** **2025**

20^{ème} édition

Plan Urbanisme Construction Architecture
Ministère de la Transition écologique
Ministère de l'Aménagement du Territoire
Arche Sud - 92055 La Défense cedex
Novembre 2025

Directeur de la publication

François Ménard, secrétaire permanent du PUCA (pi)

Responsable de l'action

Lionel Martins, chargé de mission

Coordination éditoriale, conception graphique

Christophe Perrocheau, chargé de valorisation

ISBN : 978-2-11-139356-1

Couverture : Unsplash

Site internet : www.urbanisme-puca.gouv.fr



Sommaire

4	Le mot de la Présidente du jury
10	Grand Prix : Alice Daquin
28	Prix Spécial : Saray Chavez
46	Prix Spécial : Arthur Pétin
64	Prix Spécial : Clément Dillenseger
80	Thèses nommées
82	Le Prix de Thèse sur la Ville
108	Les partenaires du Prix


Claire LEVY-VROELANT

Université Paris 8 Saint-Denis

PENSER/PANSER LA VILLE : 20 ANS DE THÈSES À REVISITER

Revenir sur le passé pour mieux penser le futur, mais aussi se pencher à son chevet comme à celui d'un malade, tout en imaginant de nouveaux récits et de nouvelles médications ? Les temps sont marqués par une succession de conjonctures préoccupantes : pandémie mondialisée, accélération du dérèglement climatique, crises politiques et conflits meurtriers occupent les esprits et saisissent les corps. De l'eau ! De l'air ! Des espaces publics accueillants et ombragés ! La paix ! Au moment où nous écrivons ces lignes, les ravages du feu et d'une chaleur excessive ont presque fait oublier les inondations catastrophiques des derniers mois et la pandémie des années 2020. Comment répondre à ces défis qui se suivent sans se ressembler, mais ont pour point commun de faire de la ville le point névralgique d'une tension, entre inventivité et inertie, entre capacité créatrice et *path dependence* - ou dépendance au chemin emprunté ?

Cette année, le Prix de Thèse sur la Ville fête ses 20 ans et les Prix décernés sont réjouissants d'originalité, tant dans les sujets traités que (peut-être surtout) dans leurs formes.

Mais avant d'en venir aux Prix 2025 et aux nommés, tentons un bilan sommaire des 19 éditions précédentes. Que nous disent les (près de 1500) thèses déposées au cours de ces années pour candidater ? Quels changements sont repérables dans les thématiques, les disciplines, les méthodes des thèses primées par les jurys successifs ? Les phénomènes évoqués sont en fait présents depuis les débuts de ces noces de porcelaine, mais l'analyse des techniques de résistance aux vulnérabilités multiples qui saisissent le monde urbain ne s'affirme que progressivement. Si l'on se borne à regarder les Prix décernés au cours de la première décennie, les questions du logement, de l'aménagement urbain et de la ges-

tion du foncier dominant, au prisme des inégalités territoriales et de l'idéal de justice spatiale. La toute première thèse lauréate, en 2006, porte sur la démolition des logements sociaux, sur « un urbanisme entre scènes et coulisses ». D'autres suivent, reprenant ces préoccupations sous des angles différents et dans d'autres espaces urbains : Leicester et Bradford (2007), Brabant belge (2008), Thessalonique (2011), Sheffield et Roubaix (2012), Santiago du Chili (2013). S'ils n'ont jamais été absents des problématiques abordées par les thèses récompensées des premiers temps, les usages de l'espace public prennent de l'ampleur, ainsi qu'une attention plus marquée aux enseignements de l'histoire : l'analyse de la fabrique d'un quartier parisien entre 1850 et 1950 obtient ainsi le Grand Prix en 2022. Enfin, la thématique de la durabilité traverse de plus en plus largement les débats et apparaît clairement dans les récompenses : en 2023, le Grand Prix est attribué à une thèse traitant de la gouvernance des matériaux de chantier et des expérimentations dont cette filière fait l'objet, dans deux régions que ces « métabolismes territoriaux » pourraient transformer ; et en 2024, c'est une thèse retraçant les conditions sociales et matérielles des transitions énergétiques urbaines entre 1945 et 1980 à Montréal qui se voit décerner le Grand Prix. « Ville à vendre » et « ville durable » s'opposent de manière de plus en plus évidente : le défi d'un avenir pensable, souhaitable, désirable, de nos villes, s'est encore imposé en 2025 dans les débats du jury, mais avec cette année l'exigence renouvelée de comprendre, pour les contrer, les mécanismes de financiarisation et de relégation socio-spatiale. La thèse lauréate en 2021 sur les effets ségrégatifs

du marché du logement au Cap en est un bon exemple. Au-delà du logement, c'est la ville elle-même qui ne saurait être une marchandise. L'espace public, et maintes thèses primées le soulignent, doit profiter à qui en a l'usage, c'est-à-dire tous et toutes, à égalité. L'espace public où la justice spatiale rejoint la justice climatique comme horizon de la ville désirable.

Cause ou effet de leur succès au concours, et bénéfice de l'ancienneté dans la carrière, nous assistons, au fil des ans et avec un plaisir non dissimulé, à l'entrée dans la profession de nombre de nos heureux élus ! N'est-on pas au cœur de la transmission des savoirs et des pratiques ? Mais encore faut-il comprendre, dans ce qui se reformule ou disparaît, ce qui passe, ce qui lasse, et ce qui apparaît.

Le colloque « La ville en thèses. Savoirs sur la ville, savoirs pour la ville », organisé en mars prochain à Paris, sera l'occasion de revenir de manière approfondie sur ces deux décennies de recherche et d'action.

Un mot encore sur les coulisses : sans préjuger naturellement des améliorations à apporter au processus de sélection, ces noces de porcelaine attestent de la solidité du modèle des deux tours de sélection et des binômes – un.e praticien.ne et un.e universitaire, nécessairement re-traité.e pour éviter les conflits d'intérêts. Le fonctionnement en binôme a fait ses preuves et donne lieu à des échanges auxquels le dévouement, le savoir-faire et la gentillesse de Lionel Martins permettent de produire tous leurs fruits entre les tours. Car chaque année sans exception, deux tours, soit deux journées d'intenses discussions, sont nécessaires pour choisir les « gagnants ». Cette an-

née, chacun des membres du jury s'est vu confier 7 thèses à expertiser en vue du premier tour, qui s'est tenu le 20 mai. À cette étape, il s'est agi, pour chaque duo de rapporteurs, d'établir chacun de son côté une évaluation, selon une grille préétablie commune à l'ensemble du jury, et de donner une note finale allant de +2 à -2. En cas d'avis fortement divergeant, le duo est invité à échanger pour convenir d'un maintien ou d'un retrait de la candidature en perspective du premier tour. Suite à cette première sélection et après un premier tour intense où ont été discutées 49 thèses, le jury a décidé de faire passer 22 thèses au second tour : ces thèses sont remarquables à bien des égards, nous y reviendrons. Rendez-vous est pris quelques semaines plus tard, le temps pour chaque nouveau duo, différent du précédent, d'expertiser chaque thèse nommée. Au final, au terme d'une seconde session de débats passionnants et passionnés, le jury a décerné les lauriers de cette 20^e édition du Prix de Thèse sur la Ville : un Grand Prix, trois Prix Spéciaux, 18 thèses nommées... parmi de très très nombreuses candidatures !

Car c'est une année record que cette année 2025 : près de 150 candidatures en effet, contre 128 en 2024 et 105 en 2023, ce qui nous a contraint à porter à 44 le nombre des membres du jury ! Toujours de manière paritaire, entre universitaires et praticiens. Cette année encore, la géographie (29%) et l'aménagement (27%) sont les disciplines les plus représentées. Viennent ensuite la sociologie et l'anthropologie (11%), l'architecture (10%), puis l'histoire (4%). La science politique n'est plus aux abonnés absents (4%), comme elle l'avait curieusement été en 2024 (0,8 %). Par contre, l'économie est

toujours aussi peu présente (3%) : on ne peut que le regretter, d'autant plus que c'est une constante au fil des années. Quant aux disciplines habituellement peu convoquées, du moins dans le cadre de ce concours, pour éclairer cette ville-kaléidoscope que nous aimons, elles sont toujours plus que bienvenues. Cette année, ce fut de la psychologie, de la communication, des sciences de l'éducation, des géosciences... et de la littérature. Plus que bienvenues donc, et cette année plus que remarquées, nous allons le voir ! Dernier point à signaler avant de s'intéresser au palmarès de cette édition : la montée en puissance des thèses CIFRE ces dernières années, confirmée en 2025 avec 26 thèses ayant concouru (17%), dont 4 nommées (M. Albertelli, J. Bodet, F. Cottet, M. Dupuy Le Bourdellès). Une montée en puissance saluée par le jury, friand d'une recherche hybridée, ancrée, entre pratique réflexive et théorie appliquée.

Il est temps à présent de dévoiler les résultats de cette session 2025, mais notons tout d'abord que le choix a été ardu au vu de la qualité des thèses discutées et de la pertinence des sujets abordés. Le panorama est complet. Nous évoquions les conjonctures pour le moins préoccupantes d'une Dame-nature en colère ces dernières années ; d'excellentes thèses s'y consacrant figurent bien dans le palmarès, tant des thèses primées que de celles nommées : tout d'abord, l'eau qui tombe, qu'il faut mieux gérer, avec la thèse en génie urbain de Saray Chavez, joliment intitulée « Quand les PLU(i) régulent la pluie », sur la gestion des eaux pluviales, qui lui vaut d'être justement récompensée par l'un des trois Prix Spéciaux ; l'eau qui submerge, l'eau que l'on pompe massivement d'un sol de plus

en plus fragilisé, qu'il faut mieux gouverner, avec la thèse de Thanawat Bremard sur la gouvernance de l'eau à Bangkok, ou encore avec la thèse de Louis Kadyrl Yembi-Yembi sur la vulnérabilité urbaine – en l'occurrence la commune Port-Gentil au Gabon – aux inondations maritimes ; le feu qui ravage, ou comment comprendre le déni du changement climatique en cours, avec la thèse d'Elise Boutié sur la « maison qui brûle » en Californie du Nord ; l'air qui devient irrespirable, avec la thèse de Loup Deladerrière sur les politiques locales de gestion de la pollution atmosphérique à Téhéran et à Mexico. Une Dame-nature qu'il faut respecter, en commençant par traiter, et donc connaître, les déchets de l'Homme. Des déchets au centre de la thèse remarquable de Clément Dillenseger, récompensée elle-aussi d'un Prix Spécial, sur le métabolisme urbain à l'épreuve du propre et du sale, à Lyon, Vienne et Athènes, ou encore de la thèse de Joëlle Abou Issa sur la transformation de décharges côtières en véritables remblais littoraux au Liban.

Thématiques récurrentes depuis 20 ans mais brillamment revisitées, les thèses consacrées aux dynamiques résidentielles et aux fragmentations urbaines sont encore bien présentes, à travers le logement social de fait à Marseille, et son marché peu visible mais structurant (Margot Bergerand), les difficultés de l'économie sociale et solidaire pour accéder au marché immobilier dans les métropoles françaises (Fanny Cottet), ou encore l'action publique visant à revitaliser les centres délaissés des villes moyennes (Mikaël Dupuy Le Bourdelès). Dans la même veine thématique, la thèse de Mathilde Jourdam-Boutin porte sur la production de l'immobi-

lier résidentiel à Yaoundé et à Douala et plus généralement ce qu'elle appelle la néolibéralisation des politiques publiques de logement au Cameroun. Citons également, toutes remarquées, les thèses portant sur l'insertion variable des gares urbaines en France (Marion Albertelli), la mixité sociale à l'épreuve de la ségrégation scolaire dans les collèges des Hauts-de-Seine (Jules Bodet), ainsi que les défis renouvelés de la circulation avec notamment l'usage du vélo à Bogota (Maëlle Lucas). Les modes de régulation des sociétés urbaines sont par ailleurs analysées sous l'angle de la place de la contestation par Lucille Garnier, nommée pour ses « ethnographies de processus de contestation de l'aménagement à Nantes et Grenoble », ou encore sous le prisme de l'organisation comparée (Lyon, Nantes, Toulouse) des polices municipales par Adrien Mével.

Mais faire la ville, c'est aussi dire la ville. On en veut pour preuve l'intérêt du jury pour la thèse en littérature française d'Arthur Pétin, récompensée, à juste titre, par un Prix Spécial, qui consacre la portée politique de l'entrée des espaces périurbains dans les rayons de nos librairies. Sur la nécessité de la connaissance pour l'action, recherchée sans faiblir depuis les origines du Prix de Thèse sur la Ville, on remarquera que le jury distingue, pour la première fois, une thèse de littérature parmi les Prix Spéciaux. Preuve que la fiction, tout comme l'uto- pie ou l'uchronie, constituent un apport significatif pour penser le réel. À quand les thèses d'aménagement-uto- pie, d'histoire-uchronie ou de géogra- phie-fiction ? Les travaux de Cristina Sanchez Algarra sur les tours et détours des représentations mobilisées pour être labellisé Capitale Européenne de la

Culture, rejoignent cette approche de la ville par les représentations : « de la ville souhaitée au territoire réinventé », il n'y a qu'un pas à franchir... franchissons-le !

Enfin, la thèse d'Angèle Proust sur les enjeux politiques de l'agriculture urbaine dans les marges socio-spatiales de São Paulo, et son titre bien choisi, « Des champs sous-haute tension », marque le tournant discret mais réel opéré par les débats du jury du Prix cette année : longuement discuté les années précédentes, le sujet n'est plus de savoir ce qu'est la ville, mais bien plutôt de saisir les forces et les faiblesses d'une forme aujourd'hui globalisée, et leur enseignement pour l'action.

Signalons un fait nouveau, à mettre sans doute au crédit de la globalisation qui saisit le fait urbain : la violence politique s'invite dans le Prix. À travers la thèse de Cyril Colonna sur la reconstruction post-conflit de la ville de Sarajevo, saisie par un tourisme travaillant sur les représentations de la guerre et du siège. Mais aussi et surtout à travers la thèse de Clarisse Genton sur l'architecture comme dispositif de colonisation à des fins de conquêtes territoriales à Jérusalem-Est et Ma'ale Adumim (Cisjordanie).

Venons-en au Grand Prix.

La distinguant parmi ce panel de propositions excellentes, le jury 2025 a choisi de le décerner à une thèse d'anthropologie portant sur le rapport qu'un quartier populaire de Marseille entretient avec l'État. Servie par une écriture fluide au service d'une posture engagée et un plan d'une grande clarté, la thèse d'Alice Daquin met en lumière les différents aspects du savoir-faire et du savoir être de ces mères – au sens large et pas néces-

sairement biologique – pour protéger les habitants et les jeunes eux-mêmes des trafics et violences en tous genres, pour gérer les papiers et autres galères administratives, pour conseiller, aider, représenter, renforcer, fédérer, écouter et soutenir les habitants dans leurs soucis quotidiens. Ainsi, ce « maternalisme politique » se révèle une clé sans pareil pour comprendre ce qui se joue entre les « quartiers » et l'État. Mais que faire de ces révélations sur un rapport de force à ce point inégal ? Alors que la littérature scientifique – et les relais médiatiques, dans une certaine mesure – se concentrent presque exclusivement sur l'intermédiation électorale, le clientélisme, et le rôle répressif de l'État, Alice Daquin élargit la focale sur ces pratiques multi-tâches et le rôle essentiel joué par une poignée de femmes. Alors que la politique de la ville est largement remise en cause, que son utilité est régulièrement interrogée, et que le dispositif des adultes-relais est en passe d'être supprimé, des pistes s'ouvrent pour jouer sur les bons leviers et s'appuyer sur les bons acteurs.

Une dernière remarque : il peut sembler à la fois rassurant et déconcertant, au moment où le phénomène migratoire – ce fait social total – est l'objet des discours les plus fantaisistes mais aussi d'un débat scientifique de qualité tant en France qu'à l'international, que les jeunes docteur.es ne s'emparent que trop peu du sujet. La timidité de l'économie et du droit interroge également. Gageons, là encore, que des thèses viendront combler ce manque dans les années à venir.





Alice DAQUIN

L'intermédiation aux marges de l'État. Une ethnographie du maternalisme politique dans un quartier populaire de Marseille

S'il fallait retenir une ou deux idées, résultats de votre thèse, ce serait...

Les révoltes suivant la mort de Nahel en 2023 nous l'ont bien montré : tantôt louées pour leur capacité à appeler au calme, tantôt incriminées comme mauvais parents complices des violences urbaines, les « mères » ont (re)surgi dans le débat public sur les quartiers populaires. Mon travail permet de poser un autre regard sur cette actualité, à au moins deux niveaux.

D'une part, en rendant compte de l'ambiguïté de la place de ces mères dans la vie politique de ces quartiers. La sociologie urbaine française s'est particulièrement intéressée à la « déviance » des jeunes garçons et au « contrôle » exercé sur les jeunes filles, tout en délaissant le vécu des mères. Grâce à une enquête ethnographique au nord de Marseille, je montre que la maternité permet d'acquérir un certain statut respectable. Cette respectabilité est entretenue et

construite par les habitants mais aussi par des acteurs institutionnels, comme les enseignants, les élus, les travailleurs sociaux... Ce n'est donc pas la maternité comme expérience biologique ou éducative mais comme rôle social et politique qu'explore cette thèse.

Pour cela, j'ai d'autre part laissé de côté les événements exceptionnels tels que les révoltes urbaines ou les mobilisations collectives. En partageant le quotidien de ces mères, j'ai vu certaines d'entre elles s'interposer entre la police et les jeunes, négocier des dossiers administratifs pour leurs voisins, utiliser leurs associations pour se faire relais de politiques publiques ou participer à des réunions en tant que porte-paroles des habitants. Ces mères sont ce que j'appelle des intermédiaires politiques : elles négocient une partie des relations et des échanges entre les institutions et les habitants. Je montre ainsi qu'il existe tout un tas de pratiques politiques qui cherchent moins à fuir ou à contester l'État qu'à

faire avec sa présence répressive, sociale et participative dans les cités.

Comment celles et ceux qui gouvernent et/ou font la ville pourraient se saisir de vos travaux ?

Émancipation, entrepreneuriat, participation, égalité... Les institutions ne manquent pas aujourd'hui d'objectifs en ce qui concerne la « place des femmes dans les cités ». Cette thèse laisse de côté ces bonnes intentions pour éclairer la réalité suivante : de multiples pans d'action étatique (policière, éducative, participative, sociale) s'appuient sur l'ancrage, la mobilisation, et la capacité de relais des mères de quartiers. Elles sont intégrées à l'action étatique, et cela mérite que l'on s'y arrête.

D'abord, parce que cette intégration a un coût pour ces mères. Leur respectabilité n'est pas donnée, mais se négocie constamment afin d'échapper aux jugements négatifs de l'État et du quartier. Les acteurs institutionnels les somment d'adopter le bon langage en réunion, de montrer leurs loyautés partisans, de démontrer l'« émancipation » permise par leurs associations. De leur côté, leurs proches, leurs voisins, leurs familles se méfient des attitudes carriéristes et intéressées, et peuvent leur reprocher de trop s'investir en dehors de l'espace domestique qui leur est assigné. Rien de plus fragile donc, que leur position d'entre-deux.

Ensuite, parce que malgré quelques subventions associatives et quelques rares postes, leur intermédiation prend souvent la forme d'un travail gratuit sur lequel s'appuient pourtant quotidiennement les pouvoirs publics et leurs par-

tenaires associatifs. Prendre conscience de ces coûts et de ce travail, c'est commencer à se mettre à la place de ces mères. Faire la ville avec les mères, oui, mais comment ? Selon quelles conditions ? Au service de quels intérêts ? Au détriment de quels autres individus au sein des quartiers ? Voilà ce que ma recherche propose de questionner.

Comment en êtes-vous venu à choisir ce sujet de thèse ?

Je dirai que c'est un non-hasard. C'est un choix situé à la croisée de ma trajectoire personnelle et de l'actualité politique. En septembre 2019, je rejoins le projet ERC 'Gangs, Gangsters, and Ganglands : Towards a Global Comparative Ethnography' dirigé par l'anthropologue Dennis Rodgers, qui s'intéresse aux phénomènes de gangs et à leurs imbrications sociales à travers le monde. Quelques mois plus tard, je tombe sur une tribune de femmes de Marseille dans *Libération* qui exige que les biens saisis des réseaux de drogue par l'État soient reversés aux initiatives d'habitants des quartiers. Une goutte d'eau certes, mais décisive dans le choix d'aller questionner ces quartiers du point de vue des femmes.

Cette thèse soutenue en 2024, une soixantaine d'années après la construction des grands ensembles, une vingtaine d'années après les fameuses émeutes de 2005, s'inscrit donc dans son temps. Celui de l'institutionnalisation des études de genre, de la droitisation du débat politique autour des enjeux de « sécurité » et d'« immigration », des mobilisations d'Assa Traoré contre les violences policières... Dans ce contexte, une thèse s'intéressant aux femmes des quartiers populaires se trouve en prise, pour le

meilleur et pour le pire, avec une certaine actualité politique. Ce n'est pas non plus une démarche isolée. Un nombre grandissant de travaux de sciences sociales viennent contrebalancer depuis quelques années notre compréhension largement androcentrée des quartiers populaires. C'est très stimulant !

Qu'est-ce qui vous a motivé pour vous tourner vers la recherche ? Racontez-nous votre parcours...

Je viens d'une famille de classe moyenne supérieure, et j'ai grandi en banlieue pavillonnaire lyonnaise, dans un univers bien éloigné des quartiers populaires. Bonne élève, j'enchaîne les études sans trop savoir ma voie, jusqu'à ce que je découvre la sociologie urbaine lors d'une année Erasmus à l'Université de Newcastle en Angleterre. À mon retour en France, je commence un master à Saint-Étienne sur les politiques urbaines (master Altervilles). Un master mobilisant des travaux de recherche relevant de la « nouvelle critique urbaine ». C'est ici, pendant ces deux années passionnantes, que je me spécialise sur les enjeux de ségrégation socio-spatiale et des politiques publiques censées les adresser. Une fois diplômée, je travaille quelque temps dans une association d'éducation populaire à la ville, explorant la pratique participative mais aussi la recherche-action dans les quartiers populaires lyonnais. À cette époque, je cherche un financement qui me permettrait de faire le grand saut dans une thèse.

Quand j'obtiens un doctorat au sein du projet ERC de Dennis Rodgers à l'IHEID de Genève, je le prends à l'époque comme une chance personnelle et une responsabilité éthique. J'ai grandi dans

un contexte social, politique et universitaire qui m'a amené à considérer les « quartiers populaires » comme objets légitimes de recherche par des individus qui n'en sont pas issus. Cette thèse n'échappe pas à ce rapport de pouvoir structurel. Deux motivations politiques sont cependant venues nourrir ma recherche auprès des mères. Celle, tout d'abord, de tenter de documenter avec justesse une partie de leurs mondes à elles, sans les enfermer dans des figures d'héroïnes ou de simples relais institutionnels. Celle, ensuite, de dépasser l'extractivisme opportuniste des données par un engagement de long terme, allant jusqu'à aider à la création d'une association d'habitantes dont je fais aujourd'hui partie.

Quels conseils pourriez-vous donner aux générations prochaines qui souhaiteraient se tourner vers la recherche ?

Ne soyons pas naïfs : les possibilités de carrière dans l'université française sont ténues, tant au niveau des coupes budgétaires que des menaces actuelles sur la liberté académique. La thèse que j'ai menée n'aurait pu être écrite et soutenue dans les conditions de censure américaines imposées par Donald Trump. Cela a le mérite de nous rappeler que toute recherche est politique : développer le savoir, c'est déranger. Dans un contexte de montée des autoritarismes et de progression des idées d'extrême-droite en France et ailleurs, faire une thèse n'a (plus) rien d'anodin.

Celles et ceux qui s'embarquent dans la recherche le font ainsi dans un univers de contraintes. J'ai eu la chance d'être assez libre et encouragée dans le déve-

loppement de ma propre recherche. Cette thèse me ressemble. Elle a été faite à partir de ma sensibilité, de ce que je savais faire, de la manière dont j'avais envie d'écrire. Avoir de bonnes conditions matérielles de travail, une direction de thèse à l'écoute, des collègues soutenant, tout cela permet de développer une recherche épanouissante. Aujourd'hui, ce sont des conditions de travail à défendre collectivement.

Que représente ce prix pour vous ? Pourquoi avoir candidaté ?

Je suis ravie et touchée que cette thèse ait retenu l'attention du jury. J'ai candidaté dans une optique de visibilité dans le monde académique et au-delà. C'est important pour moi que cette recherche soit publique, qu'elle vienne participer aux débats. Mais je dois admettre que ce fut aussi une surprise, car c'est une thèse qui sort de certains codes académiques français. Elle assume une interdisciplinarité forte entre sociologie, anthropologie et sciences politiques. Elle mobilise une littérature française mais aussi internationale afin de réinscrire Marseille dans des débats internationaux. Elle s'appuie sur des méthodologies qualitatives bien connues, telles que l'entretien ou l'observation, tout en donnant une place au dessin et à une fiction littéraire racontant la cité du point de vue d'animaux. C'est un objet hybride, à l'image de mon parcours. Cette récompense, je la vois aussi comme un encouragement à la créativité dans la recherche.

Et maintenant quelles perspectives ?

En décembre 2024, j'ai commencé un postdoctorat à l'Université d'Amsterdam au sein du projet 'Prototyping Welfare

in Europe : Experiments in State and Society' dirigé par l'anthropologue Anouk de Koning. Grâce à l'obtention de ma propre bourse de recherche pour 2025/2027 (*Postdoc mobility* du Fonds National Suisse), je vais pouvoir comparer les politiques sociales territorialisées entre Marseille et Manchester. Je continue donc la recherche en quartiers populaires, mais cette fois-ci du point de vue des agents institutionnels qui mettent en place, soutiennent et animent le développement social collaboratif de ces territoires. En bon ethnographe, me voilà donc à nouveau sur le terrain !

L'INTERMÉDIATION AUX MARGES DE L'ÉTAT. UNE ETHNOGRAPHIE DU MATERNALISME POLITIQUE DANS UN QUARTIER POPULAIRE DE MARSEILLE

Thèse de doctorat en anthropologie
soutenue au Graduate Institute de Genève,
sous la direction de Dennis RODGERS

Mots-clefs : quartiers populaires ; maternalisme ; intermédiation ; espace-temps ; État ; Marseille.

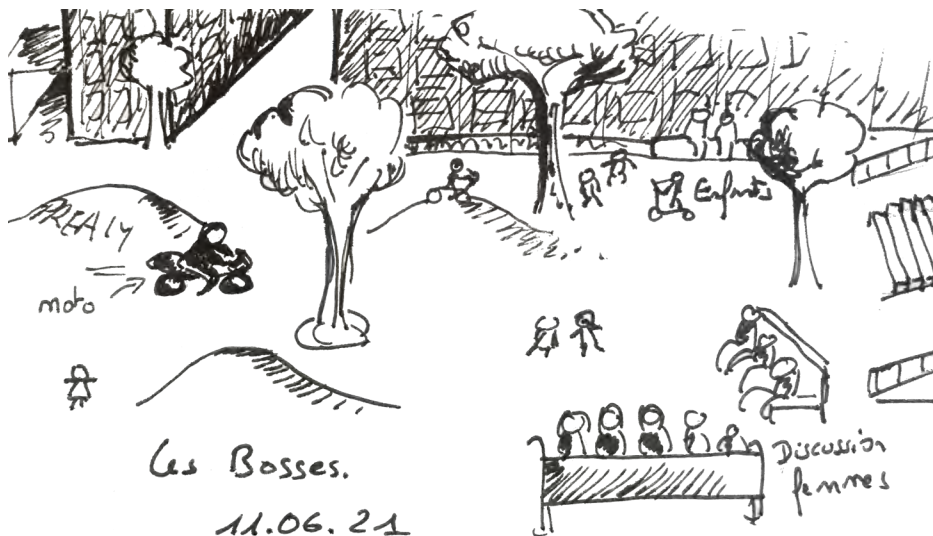
LA POLITIQUE DES DARONNES

Elles s'appellent Diana, Sheila, Tania, elles sont de tous les événements du quartier, sont au courant des derniers ragots. Elles s'interposent lors de contrôles policiers pour protéger les jeunes. Elles négocient l'avancée de dossiers de logement social pour leurs voisin.e.s. Elles prennent la tête d'associations qui construisent des liens privilégiés aux élus. Ces multiples « elles », ce sont des femmes d'un quartier populaire de Marseille qui font de la politique, en tant que mères, et à leurs manières. Donner à voir et analyser ce rôle d'intermédiaire tout autant imposé qu'investi par ces femmes au quotidien : telle est l'ambition de la thèse d'Alice Daquin. En cela, elle renouvelle le regard sur les quartiers populaires en saisissant l'articulation des politiques publiques du point de vue des mères qui habitent ces ter-

ritoires. À la croisée de la socio-anthropologie politique, des études de genre et des approches spatiales, elle analyse les processus d'intermédiation politique pris en charge par les mères. En donnant à voir la créativité de ces pratiques politiques bien souvent invisibilisées dans la recherche, elle éclaire ainsi la fabrique urbaine dans ce qu'elle a de quotidien, de relationnel, mais aussi de frictionnel.

COMPRENDRE LES RAPPORTS ENTRE LES CLASSES POPULAIRES ET L'ÉTAT

Cette recherche s'inscrit dans un questionnement plus large sur les relations entre l'État et les quartiers populaires qui sont analysés comme des marges de l'État (Das, Poole, 2004). Autrement dit, l'État, en tant que construit social fait d'une multitude de niveaux de gouvernance, a un enjeu à intervenir,



Scène de coprésence de mères, d'enfants et de guetteurs¹ © Alice Daquin

lire, contrôler ces espaces qui lui apparaissent illisibles, sources de désordre et situés au bord de la communauté nationale. Rénovation urbaine, participation des habitant.e.s, égalité des chances à l'école, insertion socio-professionnelle, lutte contre le trafic de drogue... Que se passe-t-il lorsque les habitant.e.s de ces quartiers se trouvent confronté.e.s à cet excès d'État (Aretxaga, 2003) ?

Pour répondre à cette question, Alice Daquin propose une filature du quotidien, attentive à la vie politique ordinaire (Berger et al., 2011). L'ethnographie menée en 2021/2022 auprès de mères racisées d'une cité marseillaise lui a permis de constater que ce sont le plus souvent les femmes en tant que mères qui gèrent les relations aux acteurs étatiques locaux, non seulement pour

elles-mêmes, mais aussi pour d'autres habitant.e.s. Leur intermédiation politique quotidienne est ainsi au centre de la problématique de recherche de la thèse : comment le rapport entre les habitant.e.s des quartiers populaires et l'État est-il construit et transformé par ces pratiques d'intermédiation politique des mères ?

UNE ENQUÊTE ETHNOGRAPHIQUE AU NORD DE MARSEILLE

La cité étudiée, et anonymisée sous le nom de Romarin, est une cité d'habitat social de 5000 habitants, enclavée au nord de Marseille, qui se trouve au moment de l'enquête de terrain sous haute attention politique pour son trafic de drogue, mais aussi pour son projet de ré-



Encadrement du
quartier par la
police.

03.11.2021

Patrouille policière un mercredi matin, en face du centre social² © Alice Daquin



07.09.21

Point de vente de drogue situé au centre du quartier © Alice Daquin

novation urbaine en attente de déclenchement.

Pendant de longs mois, Alice Daquin a suivi différents réseaux de femmes maghrébines dans la pluralité de leurs rencontres à l'État, sans laisser de côté aucune forme institutionnelle se présentant à elles, s'intéressant autant aux aspects sociaux, répressifs ou encore participatifs de l'action étatique. Elle a observé leurs interactions avec une diversité de « street-level bureaucrates » (enseignants, travailleurs sociaux, agents de collectivité, élus, policiers), qu'ils s'agissent d'échanges informels, de rendez-vous administratifs, ou de réunions institutionnelles (Lipsky, 2010). Le dessin, comme outil de mémorisation permettant de contourner l'interdit photographique, est alors devenu un appui à l'analyse spatiale des situations sociales. Ponctuant le manuscrit au même titre que les notes d'observations textuelles et les passages d'entretien, ces dessins donnent littéralement à voir la manière dont les habitant.e.s négocient la présence de l'État dans l'espace. Alice Daquin a aussi interrogé une trentaine de femmes de la cité, et une trentaine d'acteurs participant à l'action de l'État afin d'explorer leurs trajectoires, leurs expériences, et leurs représentations respectives. Enfin, l'animation de six cercles de paroles de femmes en partenariat avec le centre social de la cité lui a permis de collectiviser leurs préoccupations et leurs expériences de l'État.

Cette immersion ethnographique a l'avantage de saisir l'intermédiation politique par le bas, autrement dit de l'observer dans les moments et les espaces de la vie quotidienne où elle survient, tout en restant à l'écoute des contraintes

de ce terrain « sensible » (Bouillon, Fresia, Tallio, 2006).

POURQUOI PARLER D'INTERMÉDIATION POLITIQUE ?

Revenons à présent sur la manière dont Alice Daquin emploie le concept d'intermédiation. Lorsque les femmes de la cité Romarin intercèdent, s'interposent, interviennent entre des agents de l'État et des habitant.e.s de la cité, elles réalisent une intermédiation politique quotidienne, définie comme un processus matériel et symbolique de circulation de ressources, de traduction et de représentation, entre l'État et les habitant.e.s des quartiers populaires. Cette conceptualisation permet de mettre de côté les lectures réductrices ou moralistes du clientélisme pour envisager l'intermédiation en tant que processus imbriqué dans la vie sociale, et qui ne peut se résumer à l'achat de votes. Alice Daquin cherche ainsi à saisir les ressorts sociaux et historiques de l'émergence de cette catégorie d'intermédiaires informelles que sont les mères.

En cela, la catégorie de « mères » dans cette thèse ne renvoie pas à un groupe descriptif figé, que l'on puisse cantonner à une situation biologique ou à un rôle parental. Les femmes de quartiers populaires deviennent mères selon des processus d'assignation, d'appropriation et de négociation identitaire en articulation à d'autres identités (habitantes, voisines, etc.). Plutôt que d'étudier les mères en soi, Alice Daquin s'inspire des travaux en études de genre et notamment du *black feminism* pour développer une analyse relationnelle et sociale des mères (Collins, 1990 ; Naples, 1992).

La maternité telle qu'elle est reconnue dans la cité leur permet d'acquérir un certain statut, une autorité morale, et *in fine* un rôle politique.

La thèse explore ainsi quatre *espace-temps* d'intermédiation politique des mères : l'environnement résidentiel, les guichets sociaux, les locaux associatifs féminins et enfin, les réunions institutionnelles. Parler d'espace-temps, au sens de Doreen Massey (1994), c'est décrire des configurations socio-spatiales dynamiques marquées par des rapports de pouvoir. En ce sens, ces *espace-temps* ne sont pas figés dans des lieux ou des moments particuliers, mais sont continuellement activés de manière relationnelle par les acteurs qui y interagissent et y circulent.

DANS LA RUE : SURVEILLER, SE MÊLER, PROTÉGER

L'espace-temps résidentiel est tout d'abord le théâtre d'une *intermédiation de protection* prise en charge par les mères, pour déployer des pratiques corporelles et verbales d'intervention, de médiation et de régulation de la violence à l'interface entre le trafic de drogue, la police et les habitant.e.s, en particulier les enfants. Les mères se trouvent en effet prises au milieu d'une compétition spatiale routinière entre trafic de drogues et police qui contraint leurs corps, détériore les ambiances urbaines, et *in fine*, les dépossède de la libre jouissance de leurs espaces de vie.

À partir d'exemples concrets de conflits d'usage (partage de bancs, squat des halls d'immeuble, sorties d'écoles) la thèse montre et démontre les effets délétères des politiques sécuritaires qui

ciblent ces territoires, mais aussi la créativité des femmes pour continuer malgré tout à vivre et occuper leur quartier. Certaines mères s'appuient notamment sur leur respectabilité locale pour réguler les altercations violentes entre policiers et jeunes, ou entre jeunes, pour protéger leurs enfants du trafic ou de la police, ou encore pour faire appel à la police ou au trafic dans la résolution de leurs propres conflits. Leurs ressources de protection sont alors particulièrement convoitées, voire instrumentalisées par les policiers, les travailleurs sociaux, ou les techniciens de la politique de la ville qui utilisent leur capacité de médiation pour mener des interventions dans les espaces extérieurs de la cité.

AUX GUICHETS : SE BOUGER, SE DÉMENER, SUBVENIR

L'espace-temps plus contrôlé et plus discret du guichet est quant à lui le théâtre d'une *intermédiation de papier* par lequel les mères s'efforcent d'accélérer des procédures d'accès aux aides et au logement social pour d'autres habitant.e.s. En suivant les mères dans leurs périples administratifs (CAF, France Travail, service logement de la municipalité, etc.), Alice Daquin montre comment certaines s'approprient les guichets par leurs savoirs partagés, détournent leurs usages par l'intime, ou encore contournent des procédures grâce à leurs contacts administratifs et politiques. Dans un contexte de fermeture en cascade des guichets au sein de la cité et de dépendance accrue des habitant.e.s aux aides sociales, cette intermédiation s'avère stratégique pour tenter de réduire la violence et l'imprévisibilité d'un État social de plus en plus distant.



Salle d'attente d'un médecin remplie de mères de la cité³ © Alice Daquin



Repas collectif dans le local d'une association de femmes⁴ © Alice Daquin



Cercle de parole de femmes animé par Alice Daquin
et co-organisé avec le centre social de la cité Romarin © Elsa Menad

Certes limitées, puisqu'elles n'augmentent pas la quantité de biens et droits sociaux en circulation, ces pratiques d'intermédiation de papier contribuent symboliquement à ramener l'État social à portée de main pour une partie des habitant.e.s. Le régime de faveurs décrit dans la thèse participe paradoxalement à renforcer les inégalités entre habitant.e.s, certain.e.s se retrouvant exclu.e.s de ces petits services administratifs.

DANS LES LOCAUX ASSOCIATIFS FÉMININS : SE DÉTENDRE, S'ENTRAIDER, SE DISTINGUER

Cette recherche s'intéresse ensuite à un espace-temps maîtrisé par les mères elles-mêmes : leurs locaux associatifs.

L'obtention et la gestion de tels locaux permet à des mères de prendre en charge une *intermédiation d'ancrage*, qui facilite la circulation d'informations et de ressources, tout en offrant un lieu de rencontre entre les habitant.e.s et les travailleurs sociaux, les agents de la politique de la ville, et les candidats politiques locaux. Hybrides, ces lieux associatifs constituent à la fois des entre-soi féminins cruciaux pour leurs sociabilités et leurs économies informelles, mais aussi des terrains d'échanges politiques.

Il existe ainsi différentes temporalités d'intermédiation d'ancrage, le local servant parfois de lieu d'amarrage ponctuel de travailleurs sociaux, de relais quotidien des politiques publiques ou plus régulièrement de base de soutien électoral. Cette intermédiation n'est cepen-



Livre distribué aux habitant.e.s suite à un projet de cercle de parole de femmes
au centre social de la cité © Alice Daquin



La maison des galères, jeu de société inventé et fabriqué par un groupe de femmes de la cité pour parler de leurs soucis administratifs quotidiens⁶ © Alice Daquin

dant pas sans risque, tant les campagnes électorales exposent les mères à des risques de disqualification morale pour leur proximité à l'argent et à la politique. Les rumeurs qui circulent par ces locaux associatifs et les réputations qu'elles façonnent, contribuent en cela à la fragmentation sociale et à la compétition interne à la cité entre différents « groupes de mères ».

DANS L'ARÈNE DES RÉUNIONS : PARLER, REPRÉSENTER, PERFORMER

La recherche propose enfin une plongée au cœur des réunions institutionnelles au sein desquelles les mères sont invitées

à participer en tant que porte-paroles des habitant.e.s. Socialisées à la parole par le biais de rencontres associatives, journalistiques ou de recherche, ce sont en effet généralement les mères qui sont davantage sollicitées dans les espaces institutionnels de la participation. Cette *intermédiation de parole*, contrainte par des cadres stricts d'énonciation et des logiques d'instrumentalisation étatique, laisse pourtant la place à des tactiques discursives, performatives, et de détournement des réunions par les mères.

Ainsi, les politiques urbaines dites participatives (gestion sociale et urbaine de proximité, renouvellement urbain) sont ici saisies par leur réception : en acceptant de jouer le rôle de représentation qui est escompté d'elles, en sabotant des réunions, ou en les investissant pour asseoir leur statut d'intermédiaires respectables, les mères font un usage inattendu, multiple et discret de ces instances qui jouent alors un rôle clé dans la vie quotidienne locale.

UNE INTERMÉDIATION MULTI-TÂCHE SUR DIFFÉRENTES SCÈNES

Que nous apprend cette ethnographie des différentes scènes d'intermédiation politique des mères ? En replaçant l'intermédiation politique dans le temps quotidien, dans d'autres espaces que ceux des élections et dans une pluralité de tâches (Zarazaga, 2014 ; Combes, 2021), Alice Daquin rend compte de tout ce qu'il se passe quand apparemment il ne se passe rien. La thèse donne ainsi à voir la pluralité des lieux et des temporalités de fabrique des politiques urbaines qui ne peuvent être cantonnées aux seuls espaces institutionnels ou à un seul

pan de l'action publique. Circulant entre la rue, les guichets, les locaux associatifs et les réunions, les mères s'immiscent dans les nœuds de l'État (Marwah, 2021), et tirent habilement les fils relationnels d'une concentration d'acteurs étatiques impliqués au sein de leur cité.

À rebours des travaux en études urbaines qui tendent à développer des analyses segmentées des politiques publiques, la thèse montre que la vie politique urbaine est faite d'expériences plurisectorielles de l'État. Les saisir ensemble, c'est rendre compte de la présence fragmentée, mouvante, pervasive et opaque de la puissance publique dans les quartiers populaires, et la manière dont les habitant.e.s peuvent ou non la négocier au sein de structures spatiales variées.

DES MÈRES INTERMÉDIAIRES EMMÊLÉES DANS DES RAPPORTS DE POUVOIR

Loin de cantonner ces mères à un rôle d'agentes au service de la domination étatique, ou à celui de résistantes héroïques, la thèse rend compte de leurs déplacements entre l'État et le quartier, et des frictions morales que ces déplacements produisent. Elles ont en effet la particularité d'être à la fois la cible et le relais de l'action publique (Frau, Taiclet, 2021). Vivant avec et côtoyant au quotidien les habitant.e.s du quartier, les mères font figure d'intermédiaires de l'intérieur, ancrées dans des réseaux de sociabilité et d'échanges locaux, et donc aussi dans des conflits. L'intermédiation politique des mères illustre alors les tensions qui peuvent naître d'une gouvernance urbaine « par la communauté » (Rose, 1996), autrement dit qui privilège

l'échelle du local, la construction de liens interpersonnels aux habitant.e.s, et l'implication grandissante d'acteurs intermédiaires placés en concurrence dans leurs espaces sociaux locaux.

En saisissant l'intermédiation politique en pratique, la thèse identifie par ailleurs les différentes dispositions genrées (Bourdieu, 1997) et compétences mobilisées en situation par les mères qui deviennent intermédiaires. Elles ont par exemple la particularité de disposer d'un capital social à la fois interne et externe à la cité, mais aussi d'avoir accumulé un savoir pragmatique à force d'expériences répétées de rencontres avec l'État. Mais il ne suffit pas de pouvoir réaliser l'intermédiation, encore faut-il le faire de la bonne manière et la mettre en scène (Merton, 1968). L'identité de mère se trouve alors mobilisée, par elles-mêmes, les habitant.e.s, et les acteurs étatiques afin de justifier leur intermédiation politique sous le registre du dévouement maternel pour la cité (Auyero, 2001).

Toute en recherche de nuance, la thèse montre ainsi comment l'intermédiation reproduit des idéologies genrées autour de la respectabilité féminine, tout en devenant par moments source de subversion de l'ordre du genre (Clair, 2008), notamment lorsque ces mères parviennent à légitimer leur place dans l'espace public et dans la compétition politique locale. L'approche intersectionnelle permet de souligner également comment les processus de racialisation (dé)jouent la légitimité de ces mères racisées et musulmanes comme partenaires légitimes de l'action sociale locale. La thèse invite donc à approfondir les usages du concept de maternalisme politique,

souvent cantonnée à l'étude des mobilisations collectives, pour envisager un maternalisme co-construit par le haut et par le bas, c'est-à-dire ici par l'État et par le quartier.

DÉPASSER LE CAS MARSEILLAIS : FAIRE PLACE AUX « DARONNES DES QUARTIERS » DANS LA GOUVERNANCE DES VILLES ?

Plutôt que d'exceptionnaliser Marseille, Alice Daquin mobilise une importante littérature internationale (d'Amérique latine, d'Inde, d'Afrique du Sud, etc.) qui contribue à réinscrire les « quartiers Nord » dans un débat plus large sur les stratégies politiques à disposition des populations qui vivent dans des espaces urbains marginalisées en marge de l'État. Ces dernières ne passent en effet pas forcément par les résistances dissimulées ou les contestations ouvertes, mais aussi par des formes de partenariat qui permettent à une partie du public subalterne de défendre sa respectabilité (Dazey, 2021).

L'intermédiation des mères illustre ainsi comment des habitant.e.s peuvent agir et trouver des marges de manœuvre tout contre l'État. Qu'il s'agisse de se prémunir du contrôle des institutions ou de ramener des ressources à soi, Alice Daquin montre que l'intermédiation façonne les distances, matérielles et symboliques, entre les habitant.e.s et l'État. Si les relations entretenues par ces femmes aux agents institutionnels qui peuplent leur quotidien facilitent l'accès à quelques avantages matériels (subventions, locaux, logements), ce sont surtout les imaginaires politiques qu'elles impactent. L'intermédiation permet en

effet de se représenter l'État comme quelque chose sur lequel on peut avoir une prise. En cela, ces mères activent une présence particulière de l'État emmêlée dans des sociabilités locales, contribuant à brouiller les frontières entre l'État et les familles.

La thèse mobilise donc la puissance de la méthode ethnographique pour mettre en lumière et théoriser des collaborations ambiguës entre État et habitant.e.s, qui étendent tout autant qu'elles négocient la présence étatique au sein des quartiers populaires. Elle contribue à repenser les politiques urbaines à l'aune des individus de l'entre-deux, qui traduisent, contournent, relaient les politiques publiques, et ce, bien souvent en dehors des règles démocratiques formelles. Cette recherche invite ainsi à poursuivre l'analyse ethnographique et située de l'émergence des intermédiaires et de leurs effets sur la manière dont certaines communautés marginalisées parviennent à se faire une place dans la gouvernance des villes.

NOTES

¹C'est un après-midi d'été après l'école, au pied des barres de la cité.

²La stratégie du « pilonnage policier » dans les cités marseillaises entraîne la démultiplication des interventions policières plusieurs fois par semaine, donnant lieu à des altercations violentes avec les jeunes en pleine journée et à proximité des familles.

³Ce sont elles qui se lèvent aux aurores pour gérer les papiers administratifs et les rendez-vous de santé, souvent pour d'autres membres de leur famille.

⁴Lieu de discussion entre femmes, de distribution de colis alimentaires, et d'activités financées par la politique de la ville, ce local se transforme parfois en lieu de célébration et de deuil pour la cité.

⁵Dans ce livre dessiné et auto-édité, des femmes témoignent de leurs trajectoires entre différents pays, du combat pour protéger leurs enfants, des stigmates qui pèsent sur la cité, des solidarités fragiles entre mères.

⁶Les consignes ? Tirer les dés. Ouvrir la fenêtre au numéro correspondant et lire une situation réellement vécue. Désigner quelqu'un pour jouer la scène. Enfin, tirer une carte : des bonnes ou mauvaises surprises peuvent s'y cacher.

BIBLIOGRAPHIE

ARETXAGA B. (2003), « Maddening States », *Annual Review of Anthropology*, 32, pp. 393-410.

AUYERO J. (2001), *Poor People's Politics : Peronist Survival Networks and the Legacy of Evita*, Durham, NC : Duke University Press.

BERGER M., CEFÄI D., GAYET-VIAUD C., GENARD J-L., JACOB S. (2011), *Du civil au politique. Ethnographies du vivre-ensemble*, Bruxelles, Berne, Berlin : Peter Lang AG, Internationaler Verlag der Wissenschaften.

BOUILLON F., FRESA M., TALLIO V. (2006), *Terrains sensibles. Expériences actuelles de l'anthropologie*, Paris : Éditions de l'EHESS-CEAF.

BOURDIEU P. (1997), « Le champ économique », *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, 119 (1), pp. 48-66.

CLAIR I. (2008), *Les jeunes et l'amour dans les cités*, Paris : Armand Colin.

COLLINS P.H. (1990), *Black Feminist Thought : Knowledge, Consciousness, and the Politics of Empowerment*, New York : Routledge.

COMBES H. (2021), « Un intermédiaire du quotidien. Continuum entre vie de quartier, politique de guichet et mobilisations à Mexico », *Sociétés contemporaines*, 123 (3), pp. 163-190.

DAS V., POOLE D. (2004), *Anthropology in the Margins of the State*, Santa Fe : School of American Research Press.

DAZEY M. (2021), « Rethinking Respectability Politics », *The British Journal of Sociology*, 72 (3), pp. 580-593.

FRAU C., TAICLET A-F. (2021), « Dans les marges de l'action publique. Enquêter sur les activités de(s) relais de la régulation politique », *Gouvernement et action publique*, 10 (4), pp. 9-37.

LIPSKY M. (2010), *Street-Level Bureaucracy : Dilemmas of the Individual in Public Service*, New York : Russell Sage Foundation.

MARWAH V. (2021), « Promissory Capital : State Legitimacy among Women Community Health Workers in India », *Qualitative Sociology*, 44 (3), pp. 403-418.

MASSEY D. (1994), *Space, Place and Gender*, Polity Press.

MERTON R.K. (1968), *Social Theory and Social Structure*, New York : Free Press.

NAPLES N. (1992), « Activist Mothering : Cross-Generational Continuity in the Community Work of Women from Low-Income Urban Neighborhoods », *Gender and Society*, 6 (3), pp. 441-463.

ROSE N. (1996), « The Death of the Social ? Re-Figuring the Territory of Government », *Economy and Society*, 25 (3), pp. 327-356.

ZARAZAGA R. (2014), « Brokers Beyond Clientelism : A New Perspective Through the Argentine Case », *Latin American Politics and Society*, 56 (3), pp. 23-45.







Saray CHAVEZ

**Quand les PLU(i) régulent la pluie :
évaluation du potentiel des Plans
Locaux d'Urbanisme pour intégrer
la gestion des eaux pluviales à la source.
Le cas de Nantes Métropole**

**S'il fallait retenir une ou deux idées,
résultats de votre thèse, ce serait...**

Adapter les villes au changement climatique suppose de repenser la gestion des eaux pluviales en milieu urbain. Aujourd'hui, l'intensification des épisodes pluvieux révèle les limites des anciens modèles d'aménagement, fondés sur l'imperméabilisation des sols et l'évacuation rapide de l'eau vers des infrastructures massives d'assainissement. Ce modèle perturbe le cycle naturel de l'eau et expose les territoires aux risques liés à la saturation des infrastructures.

Des approches alternatives aux systèmes classiques existent, permettant de gérer les eaux pluviales à la source. Ces solutions reposent largement sur la végétalisation et le maintien de sols perméables permettant de stocker ou d'infiltrer l'eau où elle tombe. Leur déploiement passe toutefois par les Plans Locaux d'Urbanisme communaux ou intercommunaux (PLU(i)), qui, en fixant des règles, structurent la manière de construire et d'aménager la ville. Or, les

collectivités élaborent ces règles sans pouvoir en prévoir leurs effets sur le terrain, car il n'existe aucune méthode pour les guider dans cette anticipation.

Ma thèse propose de combler ce vide à partir du cas de Nantes Métropole et son Plan Local d'Urbanisme métropolitain (PLUm). Elle développe une méthode qui permet d'évaluer et de cartographier le potentiel de mise en œuvre de 23 solutions de gestion des eaux pluviales à la source au regard des règles d'urbanisme. Fondée sur le cas nantais, la méthode se veut transposable à d'autres territoires afin de les accompagner en amont (ex ante) de l'adoption des PLU(i).

Outre l'approche technique, l'approche qualitative développée dans la thèse montre que, loin d'être figés, les PLU(i) suivent des trajectoires de réinterprétations et d'ajustements successifs. Ainsi, les règles d'urbanisme ne sont pas à 100% déterministes : elles se contextualisent, se négocient ou se contournent parfois et cohabitent avec d'autres normes impactant la gestion des eaux pluviales.

Comment celles et ceux qui gouvernent et/ou font la ville pourraient se saisir de vos travaux ?

L'adaptation au changement climatique se joue avant tout localement, au plus près du terrain. Dans ce sens, la méthode développée permet aux collectivités d'identifier quelles règles facilitent la gestion des eaux pluviales à la source et quelles règles peuvent constituer des obstacles. Elle rend ainsi plus lisible la relation de cause à effet entre les règles d'urbanisme et leurs impacts sur le terrain.

Par exemple, l'application de la méthode au PLUm de Nantes Métropole a révélé que les règles quantitatives facilitent l'implantation de solutions compactes ou modulables (noues, cuves, revêtements perméables), tandis que les règles plus souples favorisent des dispositifs de plus grande envergure (bassins, toitures végétalisées). Le potentiel varie selon les zones, les secteurs résidentiels étant plus favorables que les secteurs d'activité. En dehors des contraintes du terrain, aucune solution n'est vraiment limitée par le PLUm : certaines sont activement soutenues, d'autres simplement autorisées.

D'autres collectivités peuvent tester la méthode à partir des données du PLUm. La démarche, ses outils et ses principes sont rigoureusement documentés dans la thèse. Les éléments nécessaires sont disponibles en libre accès sur la plateforme *Recherche Data Gouv* : catalogue de solutions, tableaux, formules de calcul et scripts méthodologiques, utilisables dans un Système d'Information Géographique (SIG). Ces outils peuvent ensuite être adaptés pour reproduire

l'analyse ailleurs, favorisant ainsi son transfert opérationnel.

La dimension qualitative de mes travaux offre aux collectivités une lecture critique des logiques et contextes influençant la mise en œuvre des solutions, leur fournissant des clés pour améliorer la rédaction de leurs règles. La thèse vient donc renforcer l'évaluation réglementaire et contribue à mieux outiller l'action publique locale pour l'adaptation au changement climatique.

Comment en êtes-vous venu à choisir ce sujet de thèse ?

Ce sujet prolonge mon mémoire de master, réalisé en 2020 dans le cadre d'un projet lancé peu auparavant par mes directeurs de thèse. L'intérêt pour les effets des règles d'urbanisme s'inscrit dans une ligne de recherche développée de longue date par ma directrice, Nathalie Molines. Avec mes autres directeurs, Katia Chancibault et Bernard de Gouvello, spécialistes en hydrologie urbaine, ils ont souhaité traiter ensemble la question de l'impact des règles d'urbanisme sur la gestion des eaux pluviales à la source, encore marginale dans la recherche. Ce choix nous a naturellement réunis, car l'eau est au cœur de mes intérêts depuis longtemps.

Qu'est-ce qui vous a motivé pour vous tourner vers la recherche ? Racontez-nous votre parcours...

J'ai toujours été proche du monde académique, même si j'ai également travaillé dans le domaine de la gestion forestière et des ressources en eau en Amérique latine, ma région d'origine. J'ai ensuite eu l'opportunité de venir en France grâce

à la bourse Victor Hugo de l'Université de Franche-Comté, où j'ai suivi un master en géographie et aménagement du territoire au sein du laboratoire ThéMA. Mon stage de fin d'études, réalisé avec mes futurs directeurs de thèse, a confirmé mon intérêt pour la recherche opérationnelle, domaine dans lequel je me sens pleinement à ma place.

Quels conseils pourriez-vous donner aux générations prochaines qui souhaiteraient se tourner vers la recherche ?

Il est important de se sentir à l'aise dans son environnement, que ce soit le laboratoire, la direction ou la ville. Cela peut être difficile à anticiper, surtout lorsque les sujets sont prédéfinis ou les postes rares. J'ai eu la chance d'avoir une direction de thèse exceptionnelle, toujours ouverte à mes idées et offrant un soutien inconditionnel du début à la fin. Ce n'est pas toujours le cas, mais il est utile de tenir compte de ces aspects dès le départ.

Pendant la thèse, il faut aussi apprendre à faire des choix. Savoir quand arrêter le développement d'une idée, même si cela semble prometteur, car le temps est limité. Après une phase de divergence naturelle au début, il faut progressivement resserrer le fil, suivre son instinct, sentir quand il est temps de fixer le cap. Plus facile à dire qu'à faire, bien sûr !

Que représente ce prix pour vous ? Pourquoi avoir candidaté ?

Je suis honorée que ma thèse soit reconnue parmi les nombreux travaux de qualité sur la ville produits chaque année. Ce prix valorise un domaine en-

core peu exploré, celui de l'impact réel des règles d'urbanisme, étudié par une petite constellation d'acteurs. Dans un contexte bouleversé par le changement climatique, il rappelle combien il est urgent d'adapter les politiques locales opérationnelles pour rendre les villes vivables demain. Ce prix est aussi une belle reconnaissance pour l'interdisciplinarité, démontrant qu'il vaut la peine de croiser les regards entre urbanisme, hydrologie et droit.

Et maintenant quelles perspectives ?

Côté thèse, je continue de diffuser mes travaux, notamment auprès du GRAIE et de l'agence d'urbanisme de la région de Saint-Nazaire. Plusieurs institutions et collectivités ont déjà exprimé leur intérêt pour explorer les applications possibles de ces résultats. J'espère que ce travail pourra bénéficier au plus grand nombre de territoires et je reste pleinement disponible pour y contribuer.

Récemment j'ai entamé un postdoctorat au sein de l'EM Normandie, dans le cadre du projet GGOELAAMP, financé par la Banque des Territoires et le GIP EPAU. Ce projet porte sur la gouvernance de l'adaptation des littoraux au changement climatique, en Europe du Nord et en Outre-mer, pour en tirer des pistes de répliquabilité en France continentale.

Dans le futur, je souhaite continuer dans le champ de la recherche-action, toujours autour des thématiques liées à l'eau.



Rejet direct des eaux pluviales de toiture sur le trottoir, La Rochelle © Saray Chavez

QUAND LES PLU(i) RÉGULENT LA PLUIE : ÉVALUATION DU POTENTIEL DES PLANS LOCAUX D'URBANISME POUR INTÉGRER LA GESTION DES EAUX PLUVIALES À LA SOURCE. LE CAS DE NANTES MÉTROPOLÉ

Thèse de doctorat en génie urbain,
soutenue à l'Université de Technologie de Compiègne,
sous la direction de Nathalie MOLINES
et de Katia CHANCIBAUT

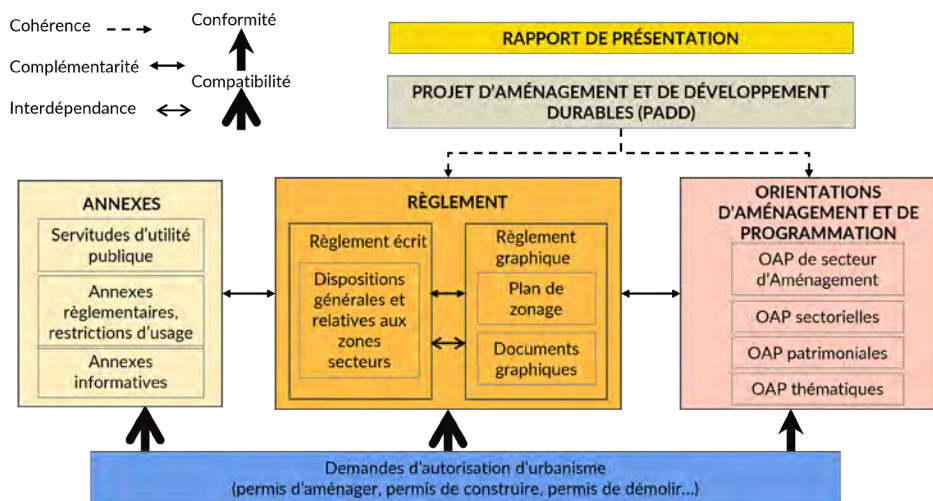
Mots-clefs : adaptation au changement climatique ; hydrologie urbaine ; modélisation spatiale ; SIG ; urbanisme réglementaire ; évaluation *ex ante* ; solutions fondées sur la Nature (SfN).

UN MODÈLE À BOUT DE SOUFFLE

Historiquement, la pluie était perçue comme un déchet à évacuer hors de la ville, selon une vision hygiéniste dominante. L'urbanisation croissante a conduit à l'imperméabilisation des sols et au recours à des réseaux enterrés pour diriger l'eau de pluie vers des stations de traitement centralisées (Soyer et al., 2014). Ce modèle perturbe le cycle de l'eau en empêchant l'infiltration dans le sol et la recharge des nappes (Chocat, 2008). Aujourd'hui, face à l'intensification des pluies sous l'effet du changement climatique, le modèle hérité révèle ses limites : très coûteux à maintenir, fragile lors d'événements extrêmes pouvant provoquer inondations et débordements (Agence Européenne pour l'Environnement, 2020).

Des solutions techniques, souvent fondées sur la nature (végétalisation, pleine terre) comme les noues, toitures végétalisées ou jardins de pluie¹, émergent comme alternatives aux systèmes classiques (Kabisch et al., 2017 ; Patouillard et al., 2022). En favorisant l'infiltration et le stockage de la pluie à la source, c'est-à-dire, dès son point de chute, ces techniques réduisent la pression sur les réseaux d'assainissement, tout en offrant des cobénéfices esthétiques, écologiques et thermiques. Ces solutions sont de plus en plus intégrées à de nombreuses stratégies d'adaptation au changement climatique² mais leur mise en œuvre concrète dépend largement des Plans Locaux d'Urbanisme communaux ou intercommunaux (PLU(i)). Ces derniers traduisent les ambitions des politiques publiques en règles de

STRUCTURE GÉNÉRIQUE D'UN PLU(i)



Articulation des pièces d'un PLU(i) et leur degré d'opposabilité © Saray Chavez

constructibilité pour tout projet urbain qu'il s'agisse de maisons, bâtiments, lotissements ou équipements (Soler-Couteaux, 2019). Les PLU(i) peuvent, par leurs règles, favoriser la végétalisation, limiter l'imperméabilisation et promouvoir une gestion des eaux pluviales à la source (Lambert, Gozé, 2020). Pourtant, aucun outil n'évalue aujourd'hui l'influence réelle de ces règles sur le terrain.

LE CHAÎNON MANQUANT

Certes, le Code de l'urbanisme prévoit des évaluations³ des PLU(i) (évaluation environnementale, bilans d'application), mais elles se limitent à des indicateurs globaux (consommation foncière, biodiversité, étalement urbain...). Ces indicateurs ne disent rien de la manière dont les règles sont interprétées, articulées

ou appliquées, ni des limites qu'elles peuvent révéler en pratique. Or, ce sont les usages ordinaires qui révèlent l'influence réelle des règles. D'autre part, malgré les recherches engagées sur les PLU(i) (Prévost, 2013 ; Brasebin et al., 2017 ; Blanchart, 2018 ; Gigot, De Lajartre, 2018 ; Colomb, 2019 ; Porcq, 2022), la plupart porte sur le paysage, la forme urbaine ou le patrimoine et aucun n'explore la relation de cause à effet des règles sur la gestion des eaux pluviales.

La problématique se pose alors avec force car comment peut-on savoir si un PLU(i) sera efficace si l'on ne comprend pas comment ses règles vont impacter finalement le terrain ? Sans méthode d'évaluation, on ignore si les règles sont compatibles avec les exigences techniques des solutions pour la gestion des eaux pluviales à la source ou si elles

perpétuent des approches conventionnelles, peu adaptées aux enjeux climatiques.

Or, cette compréhension suppose de croiser des disciplines qui dialoguent peu : les urbanistes formulent les intentions d'aménagement, les juristes les traduisent en règles opposables et les hydrologues analysent les implications techniques. Intégrer la gestion à la source suppose de dépasser ces cloisonnements pour articuler règles, faisabilité technique et réalité territoriale.

À cela s'ajoute la complexité même des PLU(i), documents composites fondés sur une architecture dense et hétérogène. Règlement, orientations d'aménagement et programmation (OAP), annexes... ces pièces aux statuts et niveaux de précision variables ne produisent pas toujours des effets convergents (Bouya, 2018). À l'intérieur, ces pièces accueillent des règles avec des formulations variables, parfois souples, parfois impératives. De ce fait, loin d'être de simples outils techniques, les PLU(i) impliquent interprétation et arbitrage, ce qui rend difficile leur lecture. Pour en comprendre les effets concrets et surtout cumulés, une méthode spécifique s'impose.

TESTER AVANT D'IMPOSER

La thèse de Saray Chavez répond au manque d'outils pour évaluer l'effet des règles d'urbanisme sur le sujet spécifique de la gestion des eaux pluviales à la source. Le terrain d'étude choisi est celui de Nantes Métropole et son Plan Local d'Urbanisme métropolitain (PLUm), approuvé en 2019. Ce territoire, exposé à des risques hydrologiques importants et doté d'une forte culture environnemen-

tales (Mallet, Chancibault, 2015), s'est montré favorable à une recherche impliquant son ingénierie territoriale.

La démarche employée repose sur deux axes complémentaires.

L'axe 1 retrace le cycle de vie des PLU(i), une notion développée dans cette thèse pour décrire la trajectoire des règles d'urbanisme, de leur élaboration jusqu'à leur application dans les projets urbains. Cet axe repose sur une vingtaine d'entretiens avec élus, instructeurs, développeurs, bureaux d'études et architectes (à Nantes Métropole et ailleurs) ainsi que sur l'analyse d'archives de permis de construire et des visites de terrain.

L'axe 2 développe une modélisation spatiale permettant d'évaluer l'influence des règles du PLUm sur l'implantation de 23 solutions de gestion des eaux pluviales. La méthode a été co-construite avec les agents métropolitains nantais, afin d'assurer son opérationnalité et d'intégrer les réalités d'interprétation, d'articulation et d'usage en pratique. Développée à partir de règles en vigueur (*ex post*), la méthode peut être mobilisée en amont de l'adoption des PLU(i) (*ex ante*).

L'ambition est double : mieux comprendre les conditions d'une planification urbaine favorable à la gestion des eaux pluviales à la source et proposer une méthode répliquable permettant aux collectivités d'anticiper les effets de leurs règles lors de la rédaction de leurs PLU(i).

LA RÈGLE EN ACTION

Cette partie s'inscrit dans l'axe 1, consacré au cycle de vie des PLU(i).



**Coeurs végétalisés et revêtements perméables
dans les communes de Saint-Jean-de-Boiseau, Nantes et Sautron © Saray Chavez**

À Nantes Métropole, la gestion des eaux pluviales a été intégrée de manière ambitieuse au PLUm, à travers le règlement, les OAP et surtout le zonage pluvial qui impose des volumes d'infiltration et de stockage à la parcelle, modulés selon la taille des projets. Ces exigences sont complétées par des règles comme le Coefficient de Biotope par Surface ou des taux de pleine terre, visant à favoriser des surfaces végétalisées, perméables et éco-aménagées. Parallèlement, des règles qualitatives (traitement paysager, gestion à ciel ouvert, multifonctionnalité) introduisent une application plus

souple et contextualisée. Malgré certaines résistances et des incertitudes techniques, cette ambition a été soutenue par une mobilisation collective face aux limites du système d'assainissement existant.

Une fois la règle écrite, commence son interprétation et sa mise en œuvre par les acteurs de terrain. À Nantes Métropole, comme ailleurs, la diversité des formulations engendre des marges d'interprétation et des difficultés d'application. Les règles quantitatives, souvent perçues comme claires, servent de garde-fous



Créateurs : services d'urbanisme, élus, bureaux d'études, cabinets conseil



Bureaux d'études hydraulique urbaine, paysage, environnement Architectes urbanistes



Instructeurs d'autorisation du droit de sol



Aménageurs, promoteurs, experts fonciers

Acteurs de l'urbanisme participant au cycle de vie des PLU(i) interviewés © Saray Chavez

pour la gestion à la source, mais peuvent se révéler parfois trop rigides ou déconnectées du terrain. Par exemple, infiltrer ou stocker un volume précis d'eau par m² imperméabilisé peut s'avérer trop contraignant sur des parcelles où l'espace est limité. À l'inverse, les règles qualitatives, plus souples, offrent davantage de liberté de conception mais sont souvent jugées trop floues. Par exemple, une orientation telle que « intégrer des dispositifs de gestion des eaux pluviales efficaces » peut aboutir à des solutions à ciel ouvert et multifonctionnelles ou à des dispositifs enterrés parfois sans générer de cobénéfices significatifs.

Sur le territoire nantais, l'application des règles relatives aux eaux pluviales se concrétise dans le *Projet de Gestion des Eaux Pluviales*, un dossier exigé à tout

projet dès 40 m² d'imperméabilisation qui détaille les solutions prévues pour infiltrer et stocker la pluie. Ce dispositif ne résout toutefois pas toutes les tensions liées aux interprétations, à l'adaptation des règles aux spécificités des parcelles ou à leur dispersion dans le PLUm. Pour y répondre, les services instructeurs développent des pratiques de contextualisation et de sensibilisation et certaines communes mettent en place des préconsultations pour guider les porteurs de projets et limiter les refus de permis.

Une réalité ressort : l'application des règles n'est jamais totalement déterministe. Certaines prescriptions sont inapplicables selon les caractéristiques du site, comme la présence d'une nappe phréatique peu profonde ou des sols peu perméables. Par ailleurs, contraintes

techniques, financières ou priorités d'aménagement peuvent conduire à adapter les règles, notamment pour les grands projets. Il arrive ainsi que des solutions validées au permis soient modifiées en cours de réalisation. Ainsi, un équilibre est nécessaire entre rigueur technique et souplesse juridique.

A Nantes Métropole comme ailleurs, les bureaux d'études techniques (hydrologie, paysage, environnement) jouent un rôle central à plusieurs niveaux, tant auprès des collectivités pour écrire les règles que pour accompagner les porteurs de projets. Leur position d'intermédiaires leur permet de promouvoir parfois des aménagements plus vertueux, notamment en matière de végétalisation et de désimperméabilisation.

Enfin, la capacité à faire évoluer les règles dépend aussi de la prise en compte des retours d'expérience. A Nantes Métropole, les concepteurs du PLUm ont exprimé un regard critique sur certaines règles et manifesté une volonté d'ajustement. Ailleurs, plusieurs interviewés soulignent que cette volonté d'évolution est souvent moins structurée.

Ces constats invitent à évaluer les documents d'urbanisme non seulement sur leur contenu, mais aussi sur leurs usages, leurs interprétations et leurs adaptations.

FAIRE PROJET AVEC LA RÈGLE

Dans la continuité de l'axe 1, l'étude des permis de construire et les visites de terrain illustrent l'application concrète des règles. L'analyse d'une quarantaine de dossiers à Bouguenais (sud de Nantes Métropole), avant et après l'adoption du PLUm en 2019, montre une nette évolu-

tion dans la prise en compte de la gestion des eaux pluviales.

Avant 2019, les projets se limitaient à une logique de conformité, avec des seuils non uniformisés d'un dossier à l'autre et peu d'adaptation aux spécificités du site. Depuis le PLUm, les exigences de stockage et d'infiltration à la parcelle sont strictement contrôlées. Les noues, bassins ou revêtements perméables sont plus souvent intégrés aux aménagements paysagers.

Les permis post-PLUm révèlent une prédominance de solutions telles que bassins, noues, cuves, puits ou revêtements perméables. Malgré cela, des dispositifs plus innovants, comme les systèmes de biorétention ou les arbres de pluie, restent rares. Tous les projets respectent les seuils réglementaires (coefficient de biotope par surface, volumes de stockage), la plupart sans les dépasser, traduisant sans doute une logique d'optimisation du foncier. Les volumes d'infiltration sont légèrement majorés pour la moitié des projets analysés. Les exigences en termes d'études techniques varient selon la nature du projet, avec des contraintes renforcées pour les grands projets et allégées pour les maisons individuelles.

Enfin, si les règles sont systématiquement respectées au stade du permis, leur mise en œuvre réelle est peu suivie. Les contrôles de terrain étant ponctuels et aléatoires, ils limitent la capacité à déterminer si les solutions prévues « sur le papier » sont effectivement réalisées. Cette situation questionne l'efficacité des règles et leur évolution possible à partir des retours d'expérience.



Visite de projets de la commune de Bouguenais : en haut, noues végétalisées, en bas, noue en chantier et revêtements perméables © Saray Chavez

CARTOGRAPHIER L'(IN)VISIBLE : FAIRE RESSORTIR LE POTENTIEL DES RÈGLES

L'axe 2 développe une modélisation spatiale qui traduit les règles du PLUm en potentiels d'implantation de solutions de gestion des eaux pluviales. Elle intègre les usages observés précédemment (interprétations, contraintes techniques, règles mobilisées...) pour rendre visible l'éventail des possibilités sur le territoire nantais..

Trois verrous à lever pour articuler règles et solutions

1. Le PLUm évoque rarement les solutions spécifiques. Une règle peut, par

exemple, exiger infiltration, stockage ou végétalisation, sans pour autant mentionner des techniques précises comme une noue, une cuve ou un bassin. Ce flou reflète la vocation des PLUm à encadrer des principes à l'échelle d'un zonage, plutôt qu'à imposer un mode opératoire à la parcelle.

2. Les règles du PLUm sont réparties dans plusieurs pièces aux statuts et périmètres variables. Elles interagissent au sein d'une même pièce, ou entre pièces différentes selon la zone. Par exemple, un objectif d'infiltration du zonage pluvial combiné à une règle de traitement paysager du règlement peut favoriser un bassin à ciel ouvert. Tandis qu'une orientation d'une OAP en faveur des solutions en pleine terre peut être contrecarrée

par une prescription du zonage pluvial qui limite l'infiltration en zones où la nappe est trop proche du sol.

3. Aucun référentiel existant ne relie directement les règles d'urbanisme et la faisabilité technique des solutions. La mise en œuvre d'une solution dépend de nombreux paramètres comme la largeur des surfaces libres, la pente des toits, les matériaux, etc. Ce qui nécessite d'interpréter les règles à l'aune des contraintes propres à chaque solution.

Levée des verrous

1. Définir un panel de 23 solutions (figure p. 40) couvrant diverses fonctions hydrologiques (stockage, infiltration, dépollution) et tenant compte des contraintes techniques encadrées par les règles comme la distance de séparation entre constructions, les types de surfaces ou les matériaux.

2. Cibler les pièces du PLUm les plus pertinentes pour la gestion des eaux pluviales et clairement opposables aux permis de construire :

- le règlement applicable à toutes les zones urbaines (centrales, pavillonnaires, activités...);
- les OAP sectorielles et de secteur d'aménagement, précisant les orientations propres à certains périmètres stratégiques ;
- le zonage pluvial, fixant les exigences de stockage et d'infiltration selon les secteurs.

3. Passer du texte à la carte grâce à l'indice de potentiel d'implantation, outil central de la thèse, qui évalue, pour chaque solution du panel, si les règles du PLUm créent un contexte favorable, possible ou défavorable

à leur implantation selon leurs exigences techniques.

Chaque règle, directement ou indirectement liée à la gestion des eaux pluviales (végétalisation, ruissellement, pleine terre, stockage, infiltration, cadre de vie...), a été identifiée. Un système de notation⁴ a évalué si elle favorise, simplement permet ou limite l'implantation d'une solution. Par exemple, l'obligation du taux de pleine terre favorise les noues ou tranchées mais peut restreindre les revêtements perméables, malgré leur porosité. Un espace de 3 à 5 mètres entre les constructions et la rue rend possibles cuves et revêtements mais limite des solutions plus encombrantes, comme les bassins, qui obtiennent alors une faible note dans les zonages soumis à cette règle.

Les notations attribuées aux règles individuelles sont d'abord agrégées par pièce individuelle (règlement, OAP, zonage pluvial) puis combinées lorsqu'une même zone est concernée par plusieurs pièces, grâce à des formules conçues pour l'analyse. Cela permet de produire, pour chaque solution, un Indice de Potentiel d'Implantation. Chaque règle étant associée à une emprise géographique, ces indices peuvent être spatialisés dans un SIG, donnant ainsi une carte des potentiels d'implantation pour chaque solution sur l'ensemble du territoire urbain de Nantes Métropole.

Enfin, pour refléter un potentiel réaliste, les indices sont pondérés par les contraintes physiques du territoire (nappe, pollution, pente, perméabilité ...) ainsi que par les priorités hydrologiques (besoins en stockage et infiltration), éléments définis dans le zonage pluvial.



Arbre individuel



Arbre d'alignement



Arbre de pluie



Toiture stockante



Toiture végétalisée



Façade végétalisée



Clôture végétale



Bassin de rétention enterré étanche



Bassin sec infiltrant à ciel ouvert



Bassin en eau



Jardin de pluie



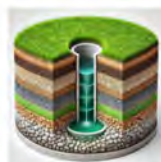
Système de biorétention infiltrant drainé



Système de biorétention étanche drainé



Noue végétalisée



Puits d'infiltration



Revêtement perméable - dalle engazonnée



Revêtement perméable - pavés à joints larges



Revêtement perméable bétonné



Tranchée d'infiltration



Bocage urbain



Chaussée réservoir



Construction sur pilotis



Cuve-Citerne

Panel des solutions sélectionnées pour évaluation © Saray Chavez

Où agir ? Ce que dit la cartographie

L'Indice de Potentiel d'Implantation, une fois cartographié, met en évidence les contrastes spatiaux dans la capacité des règles à permettre la mise en œuvre d'une solution donnée. Il révèle :

- des zones en cohérence (teintes froides) : les règles soutiennent l'implantation de la solution et les besoins locaux en infiltration ou en stockage sont importants.
- des zones en discordance (teintes chaudes) : la solution serait nécessaire, mais les règles en vigueur ne l'encouragent pas particulièrement.
- des zones inadaptées (grisées) : les conditions physiques du terrain (nappe peu profonde, pollution potentielle...), rendent la solution inapplicable.

Par exemple, pour les jardins de pluie, la cartographie (figure haut p. 42) montre un potentiel mixte à l'échelle métropolitaine. Certaines zones, notamment celles couvertes par des OAP, apparaissent très favorables (bleu et violet foncé), tandis que la commune de Nantes et les communes du sud présentent un potentiel moyen (bleu, lilas). Le nord et le sud-ouest restent peu favorables (rose, rouge), malgré des besoins élevés en infiltration et en stockage. Ces résultats invitent à réfléchir : faut-il renforcer les règles là où les besoins sont les plus forts, ou au contraire assouplir certaines prescriptions dans les zones moins sensibles pour libérer des contraintes aux porteurs de projets ? La cartographie permet aussi de vérifier la cohérence des règles en place avec les objectifs fixés.

À titre de comparaison, la carte du revêtement perméable végétalisé (figure

bas p. 42) montre une répartition différente. Les teintes froides y dominent, indiquant un fort potentiel d'implantation dans l'ensemble des secteurs. Cela traduit une concordance entre les règles du PLUm et les exigences techniques de la solution, montrant que celle-ci peut effectivement répondre aux besoins en stockage et en infiltration locaux. Cette lecture permet aussi à la collectivité d'identifier les solutions déjà bien soutenues par les règles et d'en faciliter le déploiement opérationnel.

Au-delà des cartes, les résultats peuvent être visualisés sous forme statistique, permettant des comparaisons entre communes, solutions ou pièces du PLUm. Co-construite avec les agents de Nantes Métropole, cette méthode a été jugée fidèle aux réalités du terrain et mobilisable pour faire évoluer le PLUm.

UNE BOÎTE À OUTILS POUR L'ADAPTATION LOCALE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Cette thèse propose une lecture inédite des documents d'urbanisme, à la croisée de l'hydrologie urbaine, du droit de l'urbanisme et de l'aménagement du territoire. Trois disciplines rarement articulées, mais nécessaires pour comprendre l'intégration de la gestion des eaux pluviales dans la planification et révéler les écarts entre intentions réglementaires et effets concrets.

Le cas du PLUm de Nantes Métropole a permis d'articuler plusieurs approches : entretiens, études d'archives, visites de terrain, analyses lexicométriques et thématiques, ainsi que la modélisation spatiale. En traduisant la complexité réglementaire en données spatialisées,

cette méthode fournit un outil d'aide à l'évaluation pour repérer les freins involontaires, anticiper les incohérences et ajuster les règles d'urbanisme en faveur de la gestion à la source. Mobilisable en amont de l'adoption des PLU(i) (ex ante), elle est transférable à d'autres territoires et thématiques.

Saray Chavez propose ainsi une évaluation plus fine et opérationnelle des politiques urbaines, au service de l'action publique locale et des objectifs d'adaptation au changement climatique.

NOTES

¹ Un jardin de pluie est un aménagement paysager creusé, végétalisé et perméable, conçu pour capter, filtrer et infiltrer les eaux de ruissellement en imitant le cycle naturel de l'eau.

² Notamment la Stratégie européenne d'adaptation au changement climatique (SEA), le Plan National d'Adaptation au Changement Climatique (PNACC), ou encore les Schémas Régionaux d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires (SRADDET) déclinés à l'échelle des régions françaises.

³ Articles L104-1 et L153-27 et suivants.

⁴ L'échelle de notation ne s'appuie pas sur un référentiel préexistant, elle a été élaborée en concertation avec les agents d'urbanisme métropolitains, tout comme le processus de notation lui-même.

BIBLIOGRAPHIE

Agence Européenne pour l'Environnement (2020), *Urban adaptation in Europe : How cities and towns respond to climate change*, 12/2020, Publications Office.

BLANCHART A. (2018), *Vers une prise en compte des potentialités des sols dans la planification territoriale et l'urbanisme opérationnel*, Thèse de doctorat en sciences agronomiques, Université de Lorraine.

BOUYA D. (2018), *Le plan local d'urbanisme à l'épreuve de la hiérarchie des normes*, Thèse de doctorat en droit public, Université de Lyon.

BRASEBIN M., CHAPRON P., CHÉREL P., LECLAIRE M., LOKHAT I., PERRET J., REUILLON R. (2017), *Apports des méthodes d'exploration et de distribution appliquées à la simulation des droits à bâtir*, Spatial Analysis and GEomatics, INSA de Rouen.

COLOMB M. (2019), *Simulation de formes réalistes de développement résidentiel, de l'échelle du bâtiment à celle de l'ensemble d'une région urbaine*, Thèse de doctorat en sciences et technologies de l'information géographique, Université Paris-Est.

CHOCAT B. (2008), *État de l'art sur la gestion urbaine des eaux pluviales et leur valorisation. Tendances d'évolution et technologies en développement*, Rapport ONEMA-OIEau.

GIGOT M., DE LAJARTRE A. (2018), « Le plan local d'urbanisme français : un instrument orienté de pédagogie citoyenne du paysage », *Projets de paysage*, 18.

KABISCH N., KORN H., STADLER J., BONN A. (eds.) (2017), *Nature-Based Solutions to Climate Change Adaptation in Urban Areas : Linkages between Science, Policy and Practice*, Springer International Publishing.

LAMBERT-HABIB M-L., GOZE E. (2020), *Adapter les territoires au changement climatique : outils juridiques d'urbanisme et d'aménagement*, Territorial éditions.

MALLET A., CHANCIBAUT K. (2015), « Nantes : comment construire la ville avec le climat ? », in TERRIN J.J. (eds.), *Villes et changement Climatique. Îlots de chaleur urbains*, Parenthèses, pp. 120-137.

PATOUILLARD C., TOUSSAINT J-Y., VAREILLES S. (2022), « Changements techniques en assainissement urbain : l'expérience des 'techniques alternatives' dans l'agglomération lyonnaise (1990-2010) », *Flux*, 127 (1), pp. 12-27.

PORCQ C. (2022), *La traduction des paysages dans les Plans locaux d'urbanisme français : formes, temporalités, outils. Une enquête au cœur des processus de planification territoriale dans quatre intercommunalités bretonnes*, Thèse de doctorat en géographie, Université Rennes 2.

PREVOST A. (2013), *Inférence(s) des documents d'urbanisme sur le territoire. Modélisation multicritère et évaluation durable. Application à la ville de Toulouse*, Thèse de doctorat en systèmes urbains, Université de technologie de Compiègne.

SOLER-COUTEAUX P. (2019), *Le contenu modernisé du PLU/PLUi*, Agence d'urbanisme de la région stéphanoise, Rapport de conférence.

SOYER M., DEROUBAIX J-F., DE GOUVELLO B., HUBERT G. (2014), « Gestion territoriale des eaux pluviales. Les processus d'innovation au sein des collectivités françaises dépendent-ils de leur environnement scientifique ? », *Techniques Sciences Méthodes*, 1/2, pp. 43-51.





Arthur PÉTIN

Écrire les espaces périurbains : une géographie contemporaine dans la littérature française

S'il fallait retenir une ou deux idées, résultats de votre thèse, ce serait...

Ma thèse s'intéresse à l'émergence dans la littérature française des quinze dernières années d'un type d'espace apparu en France dans les années 1960 – le périurbain – qui, depuis lors, n'a cessé d'alimenter les critiques et, jusqu'à très récemment, n'avait quasiment pas droit de cité dans les œuvres littéraires. Si certaines de ces critiques, liées aux questions environnementales, sont très légitimes, d'autres, d'ordre esthétique ou socio-culturel, ont pu relever davantage de logiques de mépris de classe, d'autant qu'elles étaient très largement émises depuis une sphère médiatique essentiellement parisienne. Mon travail met en lumière la portée littéraire, mais aussi politique, de cette entrée du périurbain dans la littérature, une sphère culturelle encore assez sacralisée en France, et dans laquelle ce type d'espace était jusque-là invisible, voire tout bonnement exclu.

Un premier point important : ce geste de légitimation symbolique, cette ré-

habilitation culturelle de territoires et de modes d'habiter stigmatisés médiatiquement, n'implique pas d'en proposer une vision idéale, ni même positive. C'est en tant que les espaces périurbains deviennent de puissants matériaux littéraires qu'ils se voient légitimés. Les auteurs et autrices dont j'analyse les textes n'en font en rien l'apologie – ces territoires ne sont pas décrits comme de beaux espaces où il fait bon vivre – mais ils consacrent des textes à leur représentation : ils s'attachent à décrire la morphologie de ces territoires géographiques, à explorer les modes de vie qui les caractérisent. Alors que la doxa critique majoritaire sur le périurbain passe par une appréhension homogénéisante donc forcément réductrice de ces espaces, les œuvres que j'étudie déploient au contraire les tensions qui structurent ces territoires hybrides, entre ville et campagne, autonomie et normativité ; elles font droit à leur ambivalence, à leur hétérogénéité. Mon travail analyse aussi comment la littérature travaille à refaçonner les imaginaires portés sur ces espaces, hors des cadres d'appréhension

dépréciatifs qu'on porte usuellement sur eux, qu'il s'agisse de leur statut de « non-lieu » ou de leur relégation périphérique.

Enfin, je montre en quoi ces espaces apparaissent comme des instruments de renouvellement de la littérature française contemporaine. Si j'identifie des opérations d'écriture communes que la confrontation à cet objet spécifique qu'est le périurbain suscite, les œuvres que j'analyse recouvrent une forte diversité : elles mêlent des textes de fiction, surtout des romans, à des proses non-fictionnelles, et présentent des formes multiples, tant au niveau des genres littéraires et des imaginaires mobilisés que des modes d'écritures mis en place ou du type d'espace représenté. Cette fécondité littéraire rend justice à l'hétérogénéité des espaces périurbains et participe, là encore, de leur légitimation symbolique.

Comment celles et ceux qui gouvernent et/ou font la ville pourraient se saisir de vos travaux ?

Le périurbain trouble justement les représentations classiques de ce qu'est « la ville » : par ses territoires spécifiques, par les modes d'habiter qu'il favorise, le périurbain propose une forme d'urbanité inédite car non citadine. Beaucoup d'habitants de ce type d'espace considèrent d'ailleurs ne pas vivre « en ville » mais « à la campagne » ! Or c'est précisément cette partition du territoire national entre villes et campagnes, représentation structurante tant dans la société française que dans ses représentations littéraires, que le périurbain et les textes qui le représentent font voler en éclats.

Mais ma thèse ne relève pas de la géographie, de l'urbanisme ou de la sociologie ;

elle se consacre à l'analyse de textes littéraires. Ce n'est donc pas en vue d'une transformation directe des territoires que mes travaux pourraient avoir une utilité, mais afin de favoriser une évolution des représentations – un champ d'application d'un autre ordre mais tout aussi important pour la puissance publique. À ce titre, le mouvement dit des Gilets Jaunes, dont beaucoup de ses membres vivaient en zones périurbaines, a été révélateur : il a mis sur le devant de la scène des individus et des modes de vie qui, jusque-là, en étaient absents, et que bon nombre de journalistes et politiques citadins ont d'abord méprisé ; les citoyens qui manifestaient disaient justement le poids, la violence pour eux, de cette invisibilisation dans les représentations collectives. Or, du fait de la centralité du pouvoir en France, au regard aussi de la sociologie de nos décideurs politiques, la plupart de celles et ceux qui gouvernent et/ou font la ville sont citadins : ils vivent dans des centres urbains ou leurs banlieues proches.

Mon travail pourrait donc être utile à deux niveaux, il me semble. D'une part, inciter les dirigeants à lire les œuvres que j'analyse : les stratégies littéraires qui y sont déployées pour déstabiliser les stéréotypes négatifs portés sur le périurbain et refaçonner les imaginaires rattachés à ce type d'espace, pourraient permettre – on peut du moins l'espérer ! – de transformer leurs regards sur ces territoires. D'autre part, sensibiliser à l'importance des représentations culturelles collectives pour faire société et donc à la nécessité, pour tout groupe socio-culturel, de se voir représenté dans les œuvres artistiques et littéraires du temps. C'est frappant dans le discours de plusieurs des auteurs et autrices que j'étudie, qui

soulignent la douleur qui a pu être la leur de grandir dans des espaces totalement absents des référents culturels, notamment littéraires, et l'enjeu qu'il y avait, dès lors, à prendre la plume pour faire advenir à la littérature ces voix, ces territoires, ces modes de vie tenus à la marge de la culture dite légitime.

Comment en êtes-vous venu à choisir ce sujet de thèse ?

Je souhaitais faire une thèse en littérature française qui porte sur l'immédiat contemporain mais mon sujet était, à l'origine, fort éloigné : je m'intéressais à la question de l'obsène. C'est dans ce cadre que j'ai découvert l'œuvre de Bruce Bégout, que j'ai trouvée extrêmement riche. En cherchant à faire résonner ses textes avec des enjeux plus transversaux, j'ai été saisi par la prégnance de lieux que j'avais peu l'habitude de voir dans les romans contemporains : zones commerciales, lotissements pavillonnaires, échangeurs autoroutiers... J'ai donc peu à peu trouvé d'autres textes ancrés dans ce type d'espace et construit un sujet de thèse autour des périphéries urbaines dans la littérature française contemporaine. Je proposais alors une mise en regard de trois types de périphéries : franges des centres-villes, banlieues proches, couronnes périurbaines. C'est seulement au fur et à mesure de l'exploration des œuvres de mon corpus, et face à la parution croissante de textes ancrés dans le périurbain, qu'il m'a paru nécessaire de me concentrer uniquement sur l'entrée en littérature de ce type d'espace.

Qu'est-ce qui vous a motivé pour vous tourner vers la recherche ?

Racontez-nous votre parcours...

Mon parcours est très classique pour qui fait de la recherche en Lettres à l'université. Après trois ans passés en classes préparatoires littéraires, j'ai intégré l'École Normale Supérieure à Paris et suivi un master de Lettres à l'université Paris 7. C'est dans ce cadre que j'ai fait mes premières expériences de recherche. Toutefois, alors que traditionnellement le sujet de thèse prolonge les travaux initiés lors du master, mes sujets de mémoire n'étaient liés ni aux questions de géographie ni à la littérature contemporaine : j'ai travaillé sur les œuvres de Virginia Woolf puis de Marguerite Yourcenar. C'est à l'université qu'à l'occasion d'un séminaire de recherche, j'ai étudié pour la première fois la littérature contemporaine. M'intéresser à des auteurs encore vivants, à des textes tout juste publiés, nourrissait la recherche d'une sensation aussi engageante qu'inédite : face à cette littérature en train de s'écrire, je devais me risquer sans filets à de premières pistes d'analyses, construire une réflexion en me fondant d'abord sur mes propres interprétations. Un an plus tard, mon année au sein du master Création littéraire de l'université Paris 8 m'a permis d'approfondir cette plongée dans la littérature française dite de l'immédiat contemporain, à la suite de quoi j'ai décidé d'y consacrer ma thèse.

Quels conseils pourriez-vous donner aux générations prochaines qui souhaiteraient se tourner vers la recherche ?

La recherche universitaire est un secteur difficile, notamment en sciences humaines et sociales : le manque structurel de financements et les logiques

de restrictions budgétaires favorisent la précarisation des jeunes chercheurs, de plus en plus en difficulté pour trouver des financements puis obtenir des postes pérennes. Il est préférable d'en avoir conscience quand on s'engage dans la recherche en SHS, afin d'être le plus lucide possible quant au caractère potentiellement précaire des années à venir. Je dis cela d'autant plus que j'ai bénéficié de conditions que je sais très privilégiées pour ma thèse : financé grâce à un contrat doctoral de trois ans, puis bénéficiant d'un contrat d'ATER les deux années suivantes. Ces contrats successifs m'ont conduit à donner cours à l'université en parallèle de mon travail de recherche. Cela implique certes beaucoup de temps qu'on ne passe pas à sa thèse, mais c'est néanmoins quelque chose que je conseillerais vivement : le travail avec les étudiants implique un dialogue et une exigence de pédagogie très salutaires, il me semble, compte tenu du caractère potentiellement assez autarcique du travail de thèse. La transmission des savoirs constitue, à mes yeux, une dimension fondamentale de la recherche.

Que représente ce prix pour vous ? Pourquoi avoir candidaté ?

Je suis très honoré et très heureux que ce prix soit pour la première fois accordé à une thèse en littérature. Il m'a toujours paru essentiel que les travaux scientifiques sur le périurbain nourrissent mon étude des textes ; ce prix apparaît donc comme une reconnaissance du caractère pluridisciplinaire de mon travail et de la valeur d'une telle approche, ce qui est très précieux pour moi. Mais récompenser une thèse qui porte sur la

littérature contemporaine, c'est aussi reconnaître la force des textes littéraires pour penser la ville aujourd'hui. Se voit ainsi mise en lumière l'importance des imaginaires dans nos approches du fait urbain, en insistant sur les potentialités que recèle la littérature pour nous permettre de les refaçonner.

Et maintenant quelles perspectives ?

Je suis actuellement ingénieur de recherche pour un programme piloté par le département LISAA (Littératures, Savoirs et Arts) à l'université Gustave Eiffel, 'Urbanature 2. Entre ville et campagne : évolutions et hybridations'. Ce programme interdisciplinaire porte sur la biodiversité dans les périphéries urbaines, du point de vue des savoirs scientifiques mais surtout des représentations littéraires et cinématographiques, du XIXe au XXe siècle. J'appartiens aussi à un second programme de recherche au sein de cette même université, 'Écritures urbaines', qui mêle historiens, urbanistes, géographes, chercheurs en littérature et écrivains, et vise à mettre en commun, confronter et faire dialoguer les différentes modalités d'écritures de la ville. Ces deux programmes me permettent d'accentuer la dimension interdisciplinaire de mon approche. Ils me permettent aussi d'approfondir mes recherches sur le périurbain en littérature, tout en les élargissant à d'autres types de périphérie urbaine, notamment les banlieues, à de nouveaux enjeux, comme les questions environnementales et la place du vivant dans ces territoires. Je travaille, par ailleurs, à reprendre le manuscrit de ma thèse en vue de sa publication.

ÉCRIRE LES ESPACES PÉRIURBAINS : UNE GÉOGRAPHIE CONTEMPORAINE DANS LA LITTÉRATURE FRANÇAISE

Thèse de doctorat en littérature française,
soutenue à l'Université Grenoble Alpes,
sous la direction de Laurent DEMANZE

Mots-clefs : écritures périurbaines ; périurbain ; pavillonnaire ; écritures de l'espace ; littérature française contemporaine.

QUAND LA « FRANCE MOCHE » ENTRE EN LITTÉRATURE : UNE QUESTION LITTÉRAIRE ET POLITIQUE

En février 2010, dans un numéro éloquentement titré « Halte à la France moche ! », le magazine *Télérama* dénonce avec virulence l'accroissement sur le territoire hexagonal d'un type d'espace nouveau, caractérisé par des échangeurs autoroutiers, des lotissements pavillonnaires et des zones commerciales : le périurbain. L'hebdomadaire se fait l'écho d'une disqualification médiatique plus large : depuis leur développement sur le territoire français à partir de la fin des années 1960, les espaces périurbains n'ont cessé d'alimenter les critiques, de la laideur des paysages que ces territoires façonnent aux ravages environnementaux causés par l'étalement urbain,

en passant par l'individualisme consumériste supposé du mode de vie pavillonnaire. Jusqu'à une période récente, ils ne trouvaient pas place dans les textes littéraires. Ainsi, *Télérama* sonne l'alarme avec d'autant plus de vigueur que cette « périurbanisation vorace », notent les journalistes, « s'opère en silence » : en France, déplorent-ils, « il manque un Balzac contemporain pour décrire la comédie urbaine »¹.

Près de quinze ans plus tard, si la littérature française contemporaine a, de fait, répondu à l'appel indirectement lancé par l'hebdomadaire, elle semble néanmoins s'être radicalement affranchie du programme littéraire qui lui était assigné. A partir des années 2010, on note la publication de textes intégralement ancrés dans des territoires périurbains et dans lesquels l'écriture de ces espaces – tant leurs spécificités morpho-



Lotissement, Caudry, Nord-Pas-de-Calais, 2010 © Commons Wikipédia

logiques que les modes d'habiter qui les caractérisent – constitue un enjeu majeur. Depuis *Sphex*, recueil de nouvelles fantastiques de Bruce Bégout paru en 2009, ancré dans un périurbain industriel-commercial fait d'hôtels de bords d'autoroute et de restaurants franchisés, à *La Traversée de Bondoufle* de Jean Rolin publié en 2022, dans lequel l'auteur suit avec attention la frontière poreuse qui, dans la région francilienne, marque le passage de la ville à la campagne, une vingtaine d'œuvres, qui se partagent entre une majorité de fictions romanesques et un tiers de textes non-fictionnels, s'attachent à investir pleinement le périurbain et les différents espaces brocardés par l'hebdomadaire parisien.

Retracer cette émergence du périurbain en littérature ; saisir les modalités d'écriture spécifiques que la confrontation aux espaces périurbains favorise tout en

rendant justice à la diversité des œuvres qui les explorent ; voir comment ces écritures reprennent, détournent et reconfigurent les représentations portées sur ces territoires : autant de lignes directrices qui constituent l'horizon de la thèse d'Arthur Pétin. Son travail porte sur un corpus de dix-neuf textes, parus entre 2009 et 2022. Si certains noms reconnus du contemporain y figurent (François Bon, Annie Ernaux, Laurent Mauvignier, Jean Rolin), cette recherche a surtout une ambition exploratoire, en s'intéressant à des auteurs et autrices encore peu ou pas étudiés à l'université : Bruce Bégout, Eric Chauvier, Cécile Coulon, Julia Deck, Sophie Divry, Marin Fouqué, Salomé Kiner, Alexandre Labruffe, David Lopez, Nicolas Mathieu et Fanny Taillandier. Il est rare que des paysages radicalement nouveaux, mêlés à un mode d'urbanité inédit, apparaissent dans un

territoire national puis adviennent pleinement à sa littérature ; la thèse entend mesurer ce que cette rencontre produit, sur les espaces périurbains comme dans le champ littéraire.

À rebours de toute stigmatisation univoque mais aussi de toute forme d'idéalisation unilatéralement positive, les écritures périurbaines font droit aux tensions qui structurent ces espaces hybrides et hétérogènes, et en explorent toute l'ambivalence. Ce faisant, elles travaillent à une « requalification symbolique » du périurbain, pour reprendre la formule de Filippo Zanghi (2014), un geste de légitimation esthétique dont Arthur Pétin analyse la portée tant littéraire que politique.

La thèse questionne aussi la pertinence d'une homologie posée entre géographie et littérature : les espaces périurbains, considérés comme des « laboratoires de l'urbain » (Dumont, Hellier, 2010), peuvent-ils constituer des « laboratoires de l'écriture », et favoriser des configurations littéraires nouvelles, des expérimentations formelles inédites ? Poser la question rend compte d'une tension plus précise. « Campagne placée dans l'orbite d'une ville », « hybridation de l'urbain et du rural » (Charmes, 2019), le périurbain remet en question un imaginaire spatial qui structure non seulement la société française mais aussi les représentations qu'en a données la littérature : la partition binaire du territoire hexagonal entre villes et campagnes, entre des espaces urbains, qui associeraient centres-villes et banlieues proches, et ce qui semble être leurs négatifs, les territoires ruraux.

On a pu souligner, dans le cadre de l'histoire des représentations littéraires,

l'élargissement continu du spectre thématique de la littérature réaliste, un processus qui s'accompagne d'une refonte des imaginaires auxquels la littérature est associée. Ayant grandi dans le périurbain de Tours, L. Mauvignier souligne ainsi : « quand j'étais enfant puis adolescent en Touraine, dans ma campagne, un de mes grands malheurs, c'était de me dire que je ne pourrai jamais être écrivain, parce que les zones pavillonnaires, ça n'appartenait pas au monde de la littérature »². Faire entrer les espaces périurbains dans la sphère littéraire, c'est donc participer à un mouvement d'extension non seulement thématique mais aussi démocratique des lettres françaises. En amenant à la littérature des paysages, des territoires, des modes de vie qui, jusqu'alors, ne semblaient pas avoir le droit d'y figurer pleinement, les auteurs et autrices étudiés contribuent à une mise à bas des hiérarchies littéraires.

GENÈSE ET FABRIQUE D'UN NOUVEL OBJET LITTÉRAIRE

Arthur Pétin réinscrit d'abord ces écritures contemporaines du périurbain dans le temps long d'une histoire culturelle et littéraire. Alors que ce type d'espace, du fait de son caractère relativement récent, peut sembler vierge de tout ancrage historique ou de représentation, la question de l'extension de la ville à la campagne et les motifs littéraires que cet entrelacement entre urbain et rural suscite, rattachent la littérature périurbaine à une tradition qui remonte au XIX^e siècle, de la « partie de campagne » des auteurs réalistes et naturalistes à la « banlieue verte » du roman populiste des années 1930.



Zone résidentielle, Wolfisheim, Bas Rhin, 2015 © Alamy



Voirie de lotissement, Longfossé, Nord-Pas-de-Calais, 2011 © Commons Wikipédia

Arthur Pétin restitue ensuite les imaginaires scientifiques et médiatiques qui structurent l'appréhension du périurbain, depuis son émergence au milieu des années 1960 jusqu'aux débuts des années 2020. Soucieux de comprendre le phénomène littéraire étudié en lien avec l'évolution de l'urbanisation en France, il adopte une approche résolument pluridisciplinaire : il s'agit de mettre en écho les textes littéraires avec, d'une part, les discours médiatiques mais aussi politiques diffusés sur les espaces périurbains et, d'autre part, les travaux de recherche menés sur ces mêmes territoires, en géographie et en sociologie urbaine notamment.

Une émergence progressive en littérature, brusquement accélérée après 2018

La thèse se recentre ensuite sur le champ littéraire. Si, dès le début des années 1990, on note l'apparition progressive d'espaces morphologiquement caractéristiques du périurbain en littérature, d'abord dans des textes non-fictionnels puis à la marge de certaines fictions, il faut attendre le tournant des années 2010 pour que le terme même de « périurbain » fasse son entrée en littérature et que des auteurs mettent ces espaces au cœur de leur entreprise littéraire. Or, c'est là aussi un moment charnière sur le plan socio-culturel et scientifique : *Télérama* publie ce qui deviendra le numéro emblématique de la stigmatisation médiatique de ces espaces ; l'INSEE adopte un nouveau zonage en aires urbaines, qui permet de sortir d'une vision homogène du périurbain en prenant en compte la coprésence de communes urbaines et rurales au sein de ces territoires. C'est donc quand le périurbain se voit tout

à la fois précisé et mieux circonscrit dans sa dimension géographique mais aussi décrié médiatiquement avec une virulence jusqu'alors inédite, que la littérature se saisit de ces zones nouvelles pour les constituer en terrains d'écriture.

Si plusieurs œuvres continuent de paraître durant les années suivantes, l'année 2018 marque un tournant. Avec le prix du Livre Inter décerné en juin à *Fief* de D. Lopez puis surtout le prix Goncourt attribué en novembre à N. Mathieu pour *Leurs enfants après eux*, le périurbain accède soudain à une forte reconnaissance littéraire. Quelques semaines plus tard, les Gilets Jaunes propulsent la France périurbaine sur le devant de la scène médiatique. L'irruption de ce mouvement de contestation révèle toute l'invisibilisation que subissent tant ces espaces que leurs habitants, notamment du point de vue des représentations collectives. La conjonction de ces deux éléments – légitimation du périurbain en littérature par le biais de deux œuvres au succès commercial et critique ; révélation d'une absence de représentations de ces espaces et d'une urgence à remédier à cette invisibilité – apparaît *a posteriori* comme un levier important dans l'essor de la littérature périurbaine : plus de la moitié des œuvres étudiées dans la thèse paraissent entre 2019 et 2022. La publication, par J. Rolin, de *La Traversée de Bondoufle* marque un point d'étape. L'un des auteurs précurseurs dans l'exploration littéraire des périphéries urbaines, figure reconnue du contemporain, consacre un texte entier à l'exploration de l'espace périurbain *stricto-sensu* : son livre achève de couronner la place croissante prise par ces territoires dans la littérature française.



Zone commerciale « La Croix-Blanche »,
Saint-Geneviève-des-Bois, Essonne, 2017 © Commons Wikipédia



Zone commerciale « Derrière la Ferme », Villabé, Essonne, 2012 © Commons Wikipédia



Lotissement Les Marronniers, Le Chambon-Feugerolles, Loire, 2014
© Fabien Jallon, architecte : XXL Atelier

La prééminence de voix internes au périurbain

L'émergence du périurbain dans la littérature française est largement, si ce n'est conditionnée, du moins favorisée, par la venue en littérature d'auteurs et autrices qui ont grandi ou vivent dans ce type d'espace. La très large majorité des écrivains étudiés – seuls trois font exception – proviennent, ont habité ou résident dans des zones périurbaines ou des banlieues pavillonnaires. Se dessine ainsi ce qui semble être un trait caractéristique de l'écriture des marges territoriales à l'époque contemporaine : la nécessité, pour le champ littéraire, de s'ouvrir à des voix internes à ces territoires pour que ces espaces s'y voient représentés dans leur pleine justesse.

Ces écrivains majoritairement non-citadins n'en présentent pas moins une forte diversité et la place du périurbain dans leur œuvre diffère, selon leur âge – plus de cinquante ans séparent certains d'entre eux – et leur statut dans le champ littéraire. Arthur Pétin distingue parmi eux trois générations : des auteurs pour qui les écritures périurbaines sont placées à l'issue d'œuvres commencées dès les années 1980 (A. Ernaux, J. Rolin, F. Bon) ; une génération d'écrivains chez qui l'écriture des espaces périurbains est plus ou moins structurante d'une œuvre en train de se faire (B. Bégout, E. Chauvier, L. Mauvignier, N. Mathieu, S. Divry, J. Deck, A. Labruffe) ; cinq jeunes auteurs et autrices, qui émergent par leurs écritures de la périurbanité (F. Taillandier, D. Lopez, M. Fouqué, S. Kiner, C. Coulon).

EXPLORER LES ESPACES PÉRIURBAINS : LA LITTÉRATURE COMME ENTREPRISE DE DÉSTABILISATION DES STÉRÉOTYPES

Dans un deuxième mouvement, Arthur Pétin s'intéresse aux modalités par lesquelles les textes explorent les espaces périurbains, autour de trois opérations communes.

Il montre d'abord en quoi les œuvres étudiées travaillent à « désengourdir » le regard porté sur ces espaces. Pour explorer des territoires surdéterminés par une doxa critique majoritaire, la littérature périurbaine commence par en déconstruire l'appréhension usuelle, en congédiant les deux aspects caractéristiques de ce type de discours : une position de surplomb qui homogénéise les réalités périurbaines, et un cadre de perception *a priori* dépréciatif. Ce geste d'écriture s'incarne dans trois stratégies différentes : « étrangéfier » les espaces périurbains et passer par des processus de défamiliarisation pour les restaurer dans leur matérialité propre, par le biais de la fiction post-apocalyptique chez F. Taillandier ou le réinvestissement du fantastique chez B. Bégout ; épouser le regard d'un habitant périurbain et appréhender ces espaces de façon sensorielle et immersive, à travers la subjectivité d'un personnage ayant récemment emménagé chez S. Divry ou J. Deck, ou d'un narrateur né et ayant grandi dans le périurbain chez M. Fouqué ou D. Lopez ; déployer des protocoles d'exploration, des dispositifs d'observation pour déstabiliser les idées reçues sur ces espaces au profit d'un engagement personnel et physique, ce que propose l'ensemble

des textes non-fictionnels étudiés. Ainsi, F. Bon s'emploie à arpenter le périurbain nantais en voiture pendant sa résidence d'écriture autour du lac Grand-Lieu, et A. Ernaux décide de tenir un journal de ses visites à l'hypermarché Auchan de Cergy-Pontoise.

La thèse s'intéresse ensuite aux différents dispositifs que les textes déploient pour rendre compte de la morphologie de ces territoires hybrides qui, « ni ville, ni campagne », « entre la ville et la campagne », défient la représentation. Espace intermédiaire, le périurbain présente le paradoxe d'une hétérogénéité monotone : la disparité des espaces compose avec une forte standardisation du bâti. Pour faire advenir à la littérature des « paysages périurbains », les auteurs et autrices étudiés s'appuient sur cette tension structurelle et mettent en déroute les modes littéraires traditionnels de saisie de l'espace urbain que sont la vue surplombante et la pratique de la flânerie. Selon qu'ils se voient contemplés ou parcourus, appréhendés à pied ou depuis l'habitacle d'une voiture, les espaces périurbains offrent différentes facettes ; la littérature périurbaine multiplie les angles d'approche pour appréhender de façon dynamique ces territoires. Ce faisant, les deux figures architecturales emblématiques de l'uniformité et de la laideur supposées du périurbain – le lotissement pavillonnaire et la zone d'activités – révèlent différents visages : la diversité des émotions esthétiques et affectives qu'ils suscitent arrache ces territoires à toute représentation sclérosée.

Mais les auteurs et autrices du corpus se montrent tout autant sensibles aux caractéristiques morphologiques du



Lotissement du Chemin des Prés depuis l'autoroute A6,
Villabé, Essonne, 2011 © Commons Wikipédia

périurbain qu'aux pratiques spatiales qu'il détermine et aux représentations que celles-ci configurent. Pour donner à éprouver ces territoires, les écritures périurbaines ressaisissent les modalités concrètes par lesquelles ils sont pratiqués et vécus au quotidien. C'est ce geste d'immersion critique, située au « ras du sol » (De Certeau, 1990), qui est analysé dans la thèse. Qu'il s'agisse de l'utopie incarnée par le pavillon, de la centralité du jardin et du rapport à la nature, ou de l'hégémonie de l'automobile, les auteurs et autrices étudiés favorisent une approche à la fois sensorielle et critique de l'habiter pavillonnaire, en s'attachant tant aux aménités réelles offertes par ce mode de vie qu'à ses logiques coercitives. En réinvestissant les stéréotypes qui structurent l'imaginaire

pavillonnaire, les textes les transforment en matériaux d'écriture pour mieux les questionner, les déplacer, les subvertir.

LA MARGE COMME INTERFACE : REFAÇONNER LA PÉRIURBANITÉ, RECONFIGURER LES REGARDS

Arthur Pétin montre en quoi les écritures contemporaines refaçonnent la périurbanité : elles transforment ces territoires de la marge en zones de contacts et d'échanges, en nouvelles interfaces.

Au rebours du non-lieu, fécondité de l'interstice

Alors que les espaces périurbains sont continûment associés, dans le discours médiatique mais aussi dans la recherche

universitaire, à la notion de « non-lieu » proposée par l'anthropologue Marc Augé (1992), les œuvres étudiées travaillent à défaire cette association paradigmatique, à miner cet étiquetage disqualifiant. Arthur Pétin montre ainsi comment les textes ébranlent les trois critères définatoires du non-lieu : l'absence d'histoire, de socialité, d'identité. Les territoires périurbains s'y dessinent au contraire comme des espaces de rencontres et de mises en tension, entre les époques historiques, les groupes sociaux, les esthétiques et les imaginaires culturels.

Réancrer les territoires parcourus dans le temps long de l'histoire nationale, les augmenter d'une série de strates temporelles qui mêlent aux souvenirs individuels les signes d'une mémoire collective, travailler à des effets d'analogies et de télescopages temporels : autant de voies explorées par les textes, pour faire surgir depuis la contemporanéité des espaces périurbains des résonances historiques, qui en brouillent l'appréhension usuelle et les réinscrivent dans le cadre collectif de l'histoire française. Au-delà des fortes partitions socio-spatiales qui structurent les zones périurbaines, les textes organisent aussi la rencontre entre les différents groupes sociaux qui y vivent, afin de révéler tant les frictions que les points de contact occasionnés par ces territoires en lisière.

Enfin, l'absence d'identité alléguée des espaces périurbains et leur nature hétéroclite se voient mises à profit par nombre d'auteurs et autrices qui font du périurbain le lieu de possibles croisements littéraires inédits. Mêler le grand roman réaliste et l'ironie flaubertienne à la précision clinique et la matérialité

du nouveau roman et de l'héritage peccquien pour appréhender l'univers pavillonnaire, comme le propose S. Divry ; mâtiner les réflexions fragmentaires d'un jeune pompiste de références à la littérature populaire, à la philosophie contemporaine et aux films de série Z, de façon à trouver l'ordinaire d'une station-service d'autant d'embardees fictionnelles et poétiques chez A. Labruffe ; emprunter avec M. Fouqué le rythme lancinant et heurté de la poésie slam afin de façonner un monologue intérieur adolescent qui donne aussi à voir le quotidien statique de la ruralité périurbaine : autant de gestes d'hybridation qui, en imbriquant des éléments *a priori* étrangers du point de vue des genres et des mouvements littéraires, des imaginaires culturels ou des modes d'écriture, façonnent des poétiques novatrices et singulières, qui renouvellent avec force les imaginaires portés sur ces territoires.

La périphérie comme lieu commun

Dès lors que les espaces périurbains se révèlent moins des « non-lieux » que d'essentiels carrefours, sur un plan temporel, social et esthétique, la position périphérique structurelle à la périurbanité se voit elle-même subvertie : émerge un nouveau type de centralité propre à la marge qui redessine les contours des zones périurbaines. La thèse montre donc pour finir comment les écritures périurbaines transforment ces périphéries en « lieux communs », en espaces du commun, selon trois aspects.

Les auteurs et autrices du corpus ébranlent les hiérarchies territoriales et culturelles qui structurent le territoire national, à commencer par l'hégémonie parisienne. Celle-ci se voit mise à

distance tant par les discours des écrivains qui, pour la quasi-totalité, habitent en-dehors de la capitale et revendiquent la positivité d'un tel décentrement, que dans les textes eux-mêmes, qui subvertissent le topos littéraire de la « montée à Paris » et questionnent les effets pervers d'une telle place dans l'imaginaire culturel national.

Les écritures périurbaines transforment aussi ces espaces en miroirs tendus à la société française. La thèse étudie comment les territoires périurbains, par leurs caractéristiques, constituent des postes d'observation privilégiés pour questionner certaines logiques socio-politiques qui travaillent l'ensemble du pays. Les espaces périurbains apparaissent comme des marges révélatrices : F. Bon fait de l'exploration du périurbain nantais le terrain d'observation des bouleversements induits par la métropolisation du territoire ; J. Rolin, dans son parcours de la deuxième couronne francilienne, met en lumière la présence des communautés Roms et l'intensité de la politique de répression qu'elles subissent. Mais c'est surtout en tant qu'« espaces loupes » que ces territoires sont investis. La présence de la sphère domestique dans les modes d'habiter périurbains en font des espaces propices au questionnement des logiques patriarcales qui continuent de s'imposer dans les ménages ; explorer l'espace pavillonnaire met en lumière la persistance d'une « exploitation domestique »³ que nombre d'œuvres du corpus ont à cœur de dénoncer. Par leur nature interstitielle et hybride, les espaces périurbains constituent aussi des terrains littéraires idoine à l'appréhension de l'adolescence. À travers le portrait de jeunes périurbains, D. Lopez, N. Mathieu, M. Fouqué et S. Kiner proposent

des saisies romanesques et critiques de la jeunesse française contemporaine, qui interrogent tant la quête d'identité que le rapport à l'émancipation. D'autres écrivains recourent à des procédés de grossissement, d'exagération, afin d'accentuer la portée critique du regard porté sur les réalités contemporaines. F. Taillandier use du dispositif fictionnel de l'enquête post-apocalyptique pour faire de la ressaisie du mode de vie pavillonnaire une remise en question du modèle sédentaire et néo-libéral des sociétés occidentales. B. Bégout use, lui, du fantastique pour exhiber, depuis un périurbain industrialo-commercial, la violence des dynamiques d'assujettissement qui travaillent nos sociétés contemporaines, régies par des dispositifs techniques, économiques et médiatiques. J. Deck, pour sa part, renouvelle la satire en faisant d'un éco-quartier l'instrument d'une double dénonciation : les potentielles dérives du processus de gentrification, et les hypocrisies socio-politiques qui accompagnent le souci environnemental.

En investissant des territoires supposément dénués de toute valeur esthétique et d'une piètre qualité architecturale, en ressaisissant les vies qui s'y déroulent sous l'angle de leur habiter au quotidien, les écritures périurbaines réhabilitent la trivialité dont le périurbain se fait l'emblème et affirment sa légitimité en littérature. Arthur Pétin achève donc son parcours en analysant comment les auteurs et autrices du périurbain luttent contre toute hiérarchisation dans la sphère littéraire par la recherche d'une horizontalité qui s'incarne sous trois aspects : la mise au jour d'une humanité médiocre, au sens étymologique du terme, hors de toute injonction à l'héroïsme, qui prend acte de la négativité



Construction du lotissement de la Ruelle,
Villabé, Essonne, 2015 © Commons Wikipédia

inhérente au quotidien de toute expérience humaine ; l'absence de surplomb, par le biais d'une écriture placée au ras des territoires et des réalités qu'elle appréhende ; la déconstruction des logiques de dévalorisation, vis-à-vis d'un prosaïsme de l'ordinaire que les œuvres transforment, à l'inverse, en matériau littéraire de premier plan.

Dans *Regarde les lumières mon amour*, A. Ernaux se demande « combien de temps il faut à une réalité nouvelle pour accéder à la dignité littéraire ». La thèse d'Arthur Pétin montre qu'entre 2009 et 2022, les écritures périurbaines ont transformé ces espaces culturellement dévalorisés en matériaux d'écriture majeurs du contemporain. En faisant advenir pleinement à la littérature des territoires qui, jusque-là, étaient tenus dans

ses marges, les auteurs et autrices étudiés leur ont permis de devenir, comme Paris l'a été pour l'écrivain italien Italo Calvino, des lieux « imaginés à travers les livres », des espaces que l'on peut, dès lors, « s'approprier en lisant » (Calvino, in Wesphal, 2007) et dans lesquels surtout tout lecteur, toute lectrice peut, désormais, enfin se reconnaître.

NOTES

¹ *Télérama* n° 3125, du 13 au 19 février 2010, p. 30.

² Mauvignier L., in Alain Finkelkraut, « Répliques », *France Culture*, 2 janvier 2021.

³ Delphy C., Leonard D. (2019), *L'exploitation domestique*, Paris, Éditions Syllepse.

BIBLIOGRAPHIE

AUGE M. (1992), *Non-lieux. Introduction à une anthropologie de la surmodernité*, Paris : Seuil.

BARBARESCO C. (2025), *Le bonheur dans le pré parisien. Littérature et culture du bonheur en banlieue verte (1820-1939)*, Dijon, Éditions Universitaires de Dijon.

CAILLY L. (2008), « Existe-t-il un mode d'habiter spécifiquement périurbain ? », *EspacesTemps.net*.

CHARMES E. (2019), *La Revanche des villages. Essai sur la France périurbaine*, Paris, Seuil et La République des Idées.

COLLOT M. (2014), *Pour une géographie littéraire*, Paris : Corti.

DE CERTEAU M. (1990), *L'Invention du quotidien, I. Arts de faire* [1980], Paris : Gallimard.

DESPONDS D., FONTICELLI C. (eds.) (2021), *Les Mutations du périurbain. De l'espace décrié aux territoires désirables ?*, Paris : Le Manuscrit.

DUMONT M., HELIER E. (eds.) (2010), *Les nouvelles périphéries urbaines. Formes, logiques et modèles de la ville contemporaine*, Rennes, Presses universitaires de Rennes.

DURET C., LAHAIE C. (eds.) (2022), *Ici et maintenant. Les représentations de l'habiter urbain dans la fiction contemporaine*, Montréal : Lévesque éditeur.

GATEAU M., MARCHAL H. (2020), *La France pavillonnaire. Enjeux et défis*, Levallois-Perret : Bréal.

GEFEN A. (2021), *L'Idée de littérature*, Paris : Corti.

HECK M. (2023), *Écriture et expérience de la vie ordinaire. Perec, Ernaux, Vasset, Quintane*, Bruxelles : La Lettre volée.

HUPPE J., CLAISSE F. (2018), « Zones blanches et lieux communs : Bruce Bé-gout, Éric Chauvier et Philippe Vasset, explorateurs périurbains », *Revue critique de fixxion française contemporaine*, 16.

MARCHAL H., STEBE J-M. (2021), *La France périurbaine* [2018], Paris : Presses universitaires de France.

MARTIN-ACHARD F. (2008), « 'Des promenades dans cette épaisseur de choses reconstruites'. Introduction au récit péri-urbain (Bon, Rolin, Vasset) », *Compar(a)ison*, 1/2008, pp. 5-27.

VANIER M. (2000), « Qu'est-ce que le tiers espace ? Territorialités complexes et construction politique », *Revue de géographie alpine*, 88 (1), pp. 105-113.

WESTPHAL B. (2007), *La Géocritique*, Paris : Minuit.

ZANGHI F. (2014), *Zone indécise. Péri-phéries urbaines et voyage de proximité dans la littérature contemporaine*, Ville-neuve d'Ascq : Presses universitaires du Septentrion.



vue aérienne d'un échangeur et d'un centre commercial à Marne-la-Vallée © Adobe Stock


Clément DILLENSEGER

Le métabolisme en partage. Éprouver et connaître les flux de la propreté urbaine à Lyon, Vienne et Athènes

S'il fallait retenir une ou deux idées, résultats de votre thèse, ce serait...

La propreté est un sujet très démocratique car tout le monde, indépendamment de sa classe sociale ou de son lieu de vie, peut formuler un jugement sur la saleté de sa rue ou de sa ville. En revanche, un premier résultat de la thèse consiste à constater que, si tout le monde en parle, peu de monde sait où vont, précisément, les déchets et quels sont leurs impacts. Y compris parmi les premiers concernés : les bénévoles qui ramassent des déchets ou les travailleurs salariés par les municipalités (qu'ils soient cadres ou cantonniers) ne savent pas toujours où vont leurs saletés ! Pourquoi ne parle-t-on pas plus des réseaux de chaleur ou des décharges qui accueillent les résidus (toxiques ou non) de l'incinération des déchets ?

Loin de disparaître comme par magie, les déchets qui circulent ont des conséquences négatives aux échelles indivi-

duelle (les corps et les positions sociales des travailleurs), régionale (les infrastructures qui accueillent les déchets : stations d'épuration, incinérateurs, décharges) et mondiale (les microplastiques dans le cycle mondial de l'eau, le réchauffement). Tout cela mérite d'être mieux connu : les individus savent globalement que les déchets posent des problèmes sans savoir vraiment lesquels et où. Le propre attire plus que le sale, qui se déplace et change de forme mais ne disparaît jamais totalement. Cette ignorance au sujet des impacts socio-écologiques de la ville est paradoxale : il existe beaucoup de communication au sujet de la propreté urbaine.

Néanmoins, et c'est un second résultat de la thèse, ces récits n'aident pas vraiment les individus à mieux comprendre le fonctionnement de la ville. Au contraire, en insistant sur la morale écologique (les « bons comportements » pour « sauver la planète »), ils dépolitisent la question

des déchets, car ils réduisent la saleté à un problème individuel, taisant les réalités écologiques et professionnelles de la propreté urbaine.

Comment celles et ceux qui gouvernent et/ou font la ville pourraient se saisir de vos travaux ?

Ma thèse invite celles et ceux qui font la ville, la gouvernent et la racontent à avoir un souci constant pour les échelles. Il faut cesser de n'aborder la propreté que comme un problème moral et individuel mais montrer sa matérialité, ses acteurs, ses espaces, avec précision. Il faut rappeler, sans cesse, que la ville n'est jamais que « la ville » : elle est aussi les espaces qui rendent possible la vie urbaine, en amont et en aval du fonctionnement urbain. En continuant à ne pas faire apparaître ces lieux précis comme des lieux centraux (au sens de cruciaux) pour la ville, on reproduit l'idée d'une ville hors sol, coupée de ses réalités écologiques. Les circulations des ressources, des matières, des déchets posent des problèmes. Pour adresser des réponses à ces problèmes, il faut nous représenter sur une même ligne, collectivement, l'ensemble du métabolisme : la ressource et les producteurs qui la transforment à des fins économiques (dans des écosystèmes qui s'en retrouvent appauvris) vont de pair avec les infrastructures de transformation et de stockage des déchets. Le lien entre les deux, c'est le mode de vie urbain ! Lyon, Vienne, Athènes débordent de leurs limites administratives.

Concrètement, il serait intéressant de mieux former, ne serait-ce que le temps d'un atelier, les travailleurs du secteur de la propreté (élus, cadres, cantonniers,

bénévoles) sur la provenance et la destination des matières qu'ils collectent au quotidien. Cela permettrait, selon moi (et d'après ce que certains cantonniers m'ont confié) de donner plus de sens à leur travail de Sisyphe. Il faudrait, également, partager ces informations avec le grand public ! Nous manquons, collectivement, de représentations et d'attachements aux lieux, ailleurs, sans lesquels nos « ici » ne pourraient pas tenir. Comme le dit Bruno Latour : il faut aimer nos monstres ! Il faut rappeler l'utilité des incinérateurs, des décharges et des stations d'épuration mais, aussi, oser dire les problèmes posés par ces infrastructures. Parler de la circulation et de la transformation des matières, donc des pressions environnementales, à partir des lieux et des paysages me semble être un levier esthétique puissant pour « faire atterrir » la réalité écologique de l'urbain. Faire exister cette réalité pour le plus grand nombre (j'insiste sur ce point précis) est la première étape pour en discuter démocratiquement : la transition écologique des villes ne peut pas être qu'une question d'experts et de personnel politique.

Comment en êtes-vous venu à choisir ce sujet de thèse ?

Tout commence tard le soir, dans un bar du Vieux-Lyon ! De façon tout à fait naïve, j'échange avec des amies sur nos perceptions de la ville : Lyon est-elle une ville propre ou une ville sale ? J'ai creusé cette question en me demandant comment les collectivités locales composent avec des avis aussi divergents que les nôtres. J'ai donc décidé d'étudier, en master, la ville et les déchets à partir des catégories de « propreté » et de « sale-

té ». Je suis allé observer cela à Vienne, en Autriche, où j'avais été étonné du très haut niveau de propreté. J'ai donc voulu comprendre ce qui se cachait derrière ces paysages urbains. Ensuite, en thèse, je voulais parler de la ville, les déchets m'intéressaient aussi... mais je voulais également mener une recherche qui soit « sensible » et qui permette de documenter les liens entre esthétique, politique et environnement : tout cela m'a conduit à étudier la propreté urbaine dans plusieurs villes européennes.

**Qu'est-ce qui vous a motivé pour vous tourner vers la recherche ?
Racontez-nous votre parcours...**

Depuis tout petit, j'aime apprendre. J'ai eu la chance d'avoir des parents qui m'ont enjoint à suivre mes envies et qui ont financé mes études : aller en filière littéraire au lycée puis en classes préparatoires m'a aidé à aiguïser ma sensibilité, à continuer à associer savoir et plaisir, tout en comprenant aussi que sensibilité et rigueur peuvent aller de pair. Mes expériences de recherche en master, comme la préparation de l'agrégation, m'ont fait considérer la géographie comme une discipline ouverte, très progressiste : j'ai pu développer dans la thèse une forme de créativité conceptuelle, méthodologique et thématique et c'est, précisément, ce désir de créativité qui m'a donné envie de faire de la recherche. J'ai senti que je pourrais y faire un peu ce que je voulais. J'ai également eu la chance d'être encadré par l'enthousiaste Michel Lussault pour qui une bonne thèse était simplement une thèse dont j'avais envie et qui ne m'a jamais imposé quoi que ce soit.

Quels conseils pourriez-vous donner aux générations prochaines qui souhaiteraient se tourner vers la recherche ?

Je recommande avant tout de se faire plaisir : se perdre dans les livres, apprendre une nouvelle langue, aller sur le terrain et rencontrer plein de gens, créer une méthode même si elle semble branlante, discuter avec les chercheurs que l'on admire, proposer des nouveaux concepts et inventer des mots, découvrir d'autres métiers (en dehors de l'université !). On a le luxe de faire un métier que l'on choisit et, quand bien même le milieu est difficile pour tout un tas de raisons, il me semblerait dommage d'oublier que c'est aussi un métier amusant, qui peut rendre très heureux au présent. Dans les moments de grand stress voire de tristesse : ralentissez au lieu de courir et tachez de vous souvenir pourquoi votre travail vous amuse. Il faut néanmoins avoir en tête que le plaisir ne peut advenir que lorsque les conditions d'exercice sont dignes : avoir un salaire, un bureau, un ordinateur... Des choses élémentaires mais qui ne sont pas toujours acquises à l'université. Avant de se lancer dans la thèse et d'y prendre du plaisir, il faut donc, aussi, se renseigner sur les conditions de travail, les modes de financements, le fonctionnement des laboratoires.

**Que représente ce prix pour vous ?
Pourquoi avoir candidaté ?**

Ce prix est bien sûr une reconnaissance qui me fait très plaisir et qui est d'autant plus précieuse dans un contexte difficile pour les jeunes chercheurs. Au-delà du baume au cœur, c'est aussi une reconnaissance pour les lieux et les gens qui rendent la vie urbaine possible. En

primant cette thèse, le jury participe à mettre en lumière les travailleurs de la propreté urbaine, salariés et bénévoles, ainsi que les infrastructures qui permettent de faire fonctionner les villes (en dehors des centres-villes), rappelant que la propreté des rues n'a rien de magique, que le sale ne disparaît pas : il est juste déplacé avec un coût social et écologique. Les gestes de ces travailleurs, apparemment simples, parfois méprisés, prennent toute leur importance quand on les insère dans le métabolisme (écologique, territorial, politique, économique) dans lequel ils prennent place.

Et maintenant quelles perspectives ?

Je compte bien continuer à prendre du plaisir au travail grâce à mon contrat postdoctoral au sein de l'ANR METABOL'HEAT et du laboratoire EVS à Lyon. Ce programme de recherche sur le chauffage et la climatisation me permet de creuser ma curiosité pour les dimensions industrielle et infrastructurelle de la vie urbaine tout en cultivant mon ancrage viennois et athénien. En parallèle, j'espère trouver un poste fixe à l'université, dans une équipe bienveillante et pas trop loin de chez moi. Si l'attente me semble trop longue, j'essaierai de m'épanouir ailleurs : dans l'enseignement secondaire ou les collectivités territoriales. Où que je sois, à l'université ou en dehors, j'aimerais en tout cas continuer à apprendre des choses et à les transmettre : j'adore parler de la complexité des liens politiques, infrastructurels et esthétiques qui unissent les humains et leurs environnements !

LE MÉTABOLISME EN PARTAGE. ÉPROUVER ET CONNAÎTRE LES FLUX DE LA PROPRETÉ URBAINE À LYON, VIENNE ET ATHÈNES

Thèse de doctorat en géographie,
soutenue à l'École Normale Supérieure de Lyon,
sous la direction de Michel LUSSAULT

Mots-clefs : propreté ; saleté ; métabolisme ; représentations ; travail ; approches sensibles.

OÙ HABITE-T-ON VRAIMENT QUAND ON VIT EN VILLE ?

D'où viennent notre eau, nos aliments, nos meubles, nos vêtements, la chaleur de nos logements en hiver ? Où ces items finissent-ils leur course une fois transformés par nos usages ? Alors que les constats de l'Anthropocène indiquent que l'urbanisation, notamment sur le modèle occidental du réseau, est l'un des processus qui transforme le plus radicalement la Terre et bouleverse les écosystèmes, comment mettre en débat ce qui est devenu invisible ? De quelles prises disposent les habitants pour saisir les conséquences de leurs modes de vie ? Comment se sentir relié aux lieux et aux gens dont on dépend mais que l'on ignore ?

En essayant de retracer les flux de matières liés à la propreté urbaine à Lyon, Vienne et Athènes, la thèse de Clément Dillenseger offre un éclairage sur les façons dont les individus peuvent, ou non, connaître leurs inscriptions dans l'environnement. La magie n'existe pas : le travail de propreté ne dissipe pas les matières sales, il ne fait que les déplacer. Mais où vont les saletés ? Quels sont les effets de ces saletés sur les corps des travailleurs (bénévoles et salariés), sur les géographies industrielles, sur les milieux ? Si tous ces lieux et ces êtres sont invisibles : comment discuter démocratiquement, c'est-à-dire de façon partagée, de notre usage des ressources et de nos gaspillages quotidiens de matières ?

Si la thèse porte sur la construction quotidienne et matérielle de la ville à travers la question des déchets, c'est le terme



Accueil à Lyon de l'éboueur-influenceur Ludovic, soutenu par l'association Gestes Propres, en présence d'élus EELV © Clément Dillenseger

de « propreté » qui structure l'analyse. Ce choix s'explique par trois raisons. Tout d'abord, c'est une manière d'aborder la ville à travers un prisme sensible (le jugement esthétique, les représentations). Ensuite, c'est un terme démocratique en cela que tout le monde est capable de formuler un discours sur son expérience de la ville à partir de considérations sur le propre et le sale (à l'inverse de l'expression « gestion des déchets » qui porte des considérations plus techniques, moins accessibles). Enfin, le terme de propreté est un terme flou, et c'est justement cela qui a permis de faire dialoguer, tout au long de l'analyse, la société, le territoire et les individus. En effet, Clément Dillenseger identifie trois acceptions de la propreté qui se définit à la fois comme une valeur morale et sociale (la propreté-valeur), une

façon d'organiser le territoire (la propreté-métabolisme) et une manière pour les individus de caractériser, par les affects et les sensations, leur environnement (la propreté-rapport-au-monde).

La thèse vise à interroger, à partir de toutes les manifestations perceptibles (essentiellement visibles) de la propreté urbaine (présence ou absence de saletés, visibilité du travail quotidien de nettoyage, présence de sites industriels, signalétique, documents de planification, campagnes de communications), la connaissance qu'ont les citoyens, les gestionnaires, les cantonniers et les bénévoles du fonctionnement territorial et technique de leur ville, et de l'environnement en général. Cette recherche ne fait pas qu'analyser de façon descriptive les connaissances des différents individus sur l'urbain et l'environnement. Elle ana-

lyse aussi les raisons qui expliquent ces rapports à la ville. De façon critique, la thèse étudie par ailleurs la façon dont les municipalités et les industries communiquent au sujet de la propreté et donnent (ou non) à voir le métabolisme urbain, qui relève en grande partie de leur gestion.

Le cadre théorique de la thèse fait dialoguer différents champs. L'analyse s'ancre principalement en géographie urbaine et en géographie sociale de l'environnement du fait de son inscription dans le champ des géographies du travail et de la géographie des représentations. Clément Dillenseger croise des approches critiques de la mondialisation économique (*Discard Studies*), de l'urbanisation (*Urban Political Ecology*) et plus généralement de la modernité et de la consommation (Jean Baudrillard, Guy Debord, Bruno Latour). L'analyse repose également sur un appareil théorique permettant de déconstruire les récits de la propreté (Roland Barthes, Michel de Certeau, Lucie Taïeb), qu'ils soient dominants ou alternatifs.

UNE ANALYSE SENSIBLE ENTRE LYON, VIENNE ET ATHÈNES

Les méthodes déployées sont qualitatives et même sensibles. Une attention particulière a été portée aux images, aux photographies (nombreuses dans la thèse), aux récits, aux imaginaires, aux gestes, aux sensations et aux émotions. En cohérence avec cette démarche sensible, l'écriture est également « sensible », vivante : elle fait toute sa place aux émotions et sensations du chercheur, constitutives du terrain. La méthodologie emprunte l'essentiel des

techniques d'enquête dans l'instrumentaire classique de la géographie sociale. Le travail repose sur plus de 70 entretiens semi-directifs dans quatre langues différentes (français, allemand, anglais, grec), un travail d'observation participante auprès des collectifs environnementalistes (ramassages de déchets, festivals « 0 déchets », *World Clean Up Day*, nettoyage d'un parc autogéré à Athènes, capture de chats errants), une immersion parmi les cantonniers du Grand Lyon (5 semaines) et de Vienne (2 jours), des visites de l'ensemble des infrastructures du métabolisme de la propreté (stations d'épuration, incinérateurs, décharges). Clément Dillenseger déploie également une méthode participative et exploratoire, inspirée de la méthode des baluchons multisensoriels inventés par Théa Manola : il a demandé à 19 habitant.e.s répartis sur les trois villes de collecter (par la photographie essentiellement) des « traces de propre ou de sale » dans l'espace public. Pour chacune de ces traces, ils et elles ont répondu aux questions : d'où vient cette trace ?, où et comment disparaîtra-t-elle ?. Enfin, le travail d'enquête sur le terrain est complété par une vaste analyse documentaire : veille sur les réseaux sociaux (*Twitter*, *Facebook*, *Instagram*), veille journalistique, analyse de sites internet (des mairies, des collectifs environnementalistes, des entreprises), documents de planification liés aux déchets et à l'eau (directives européennes, programmation pluriannuelles de gestion des déchets, rapports annuels sur la qualité des services urbains), documents de communication (rapports annuels des entreprises, campagnes de communication des municipalités, « beaux livres »). Cette multiplication des méthodes per-



Décharge de Fyli (fermée au public) au nord-ouest d'Athènes, où sont enterrés les déchets de toute la région Attique © Clément Dillenseger

met à Clément Dillenseger de multiplier les points de vue, de se décentrer, de se rendre attentif à des paroles et des récits de la ville, de l'environnement ou du travail qui peinent parfois à se faire entendre.

Pourquoi Lyon, Vienne et Athènes ? Quel est le statut de la comparaison ? Clément Dillenseger a choisi ces trois villes dans l'espoir d'ancrer la recherche dans des contextes (nationaux, urbains, culturels) *a priori* différents tantôt par praticité (il a travaillé en master sur Lyon et Vienne), tantôt par élimination (Athènes plutôt que Naples ou Rome, où la question des déchets avait déjà été travaillée). Enfin, en suivant le géographe Antoine Fleury (2008), qui lui-même emprunte cette méthode à la discipline historique, Clément Dillenseger pratique davantage un croisement qu'une comparaison. Cela

revient à lire les situations les unes à travers les autres plutôt que les unes à côté des autres, termes à termes. Ainsi, si certains effets de contexte (par exemple, sur la proximité du service de propreté avec les habitants) sont indéniables, il a aussi et même surtout observé des régularités et une mondialisation de certaines pratiques (ramassages bénévoles de déchets), de certains modes de traitement des déchets (incinération, mise en décharge), de certains récits (la responsabilité individuelle) qui dépassent les frontières nationales et urbaines.

DE NOUVEAUX MOTS POUR MATÉRIALISER L'EXISTENCE URBAINE

Le premier volet de résultats consiste en une proposition théorique. Tout d'abord,



Saleté domestique débordant dans l'espace public,
dans le quartier de Pangrati à Athènes © Clément Dillenseger

inspiré par les travaux de Michel Lussault (son concept d'épreuve spatiale) et d'Augustin Berque (son concept de médiance), Clément Dillenseger propose le concept d'épreuve métabolique pour signifier que chaque individu, en tant qu'il est situé dans l'espace, est toujours-déjà matériellement relié à d'autres espaces et à d'autres entités, humaines et non-humaines. C'est une lecture à la fois matérialiste et relationnelle de l'espace. L'épreuve métabolique se définit comme « la cartographie potentielle de toutes les dépendances matérielles et spatiales qu'implique la présence d'un sujet dans un lieu ». Ensuite, en forgeant le concept de « métabolisme vécu », il relient le concept d'espace vécu (du géographe Armand Frémont) à l'aune du concept de métabolisme. Le métabo-

lisme vécu concerne ainsi l'ensemble des pratiques et des représentations d'un individu quant au métabolisme. Ces concepts sont ensuite lus à l'épreuve du terrain : ils servent l'ensemble de la réflexion. Tout au long de l'analyse, Clément Dillenseger se demande quel est le métabolisme vécu de tel ou tel individu, et en quoi son métabolisme vécu lui permet de conscientiser l'épreuve métabolique.

CACHEZ CES DÉCHETS QUE L'ON NE SAURAIT VOIR

Les acteurs investis dans la question de la propreté urbaine, des cantonniers aux gestionnaires, en passant par les associations et les habitants, projettent

sur la propreté des enjeux scalaires très différents, et parfois incompatibles : de la préservation de la planète à celle du corps en passant par le cadre de vie du quartier. À l'exception de certains militants qui remettent en cause le système mondial et capitaliste de production des déchets, les responsables de la saleté désignés par les cantonniers, les bénévoles, les gestionnaires, les habitants sont le plus souvent : « les gens ». Tout se passe comme si les déchets tombaient dans les mains des individus, comme s'ils n'avaient pas de matérialité préalable et s'ils n'étaient pas composés de matériaux qui ont été extraits quelque part.

Cette surreprésentation des individus comme « sources » de la saleté est à analyser dans le cadre d'un récit et d'une gestion néolibérale de la propreté urbaine. Clément Dillenseger a notamment analysé ce cadrage du récit et de l'attention à partir des campagnes de communication élaborées par les lobbys et entreprises d'emballages alimentaires. Il considère (avec le courant des *Discard Studies*) que ces cadrages du récit et de l'attention sur l'individu relèvent d'une stratégie délibérée de la part des industries du plastique et de l'emballage. Cette stratégie vise à effacer l'origine extractiviste et industrielle de leurs produits en considérant davantage la « propreté-valeur » que la « propreté-métabolisme », c'est-à-dire en considérant davantage la morale que l'écologie, comme si l'une pouvait se passer de l'autre. Il parle donc d'ignorance métabolique, inspiré par le courant des études sur l'ignorance (l'agnotologie).

Cette ignorance sur l'amont de la saleté concerne aussi l'aval du métabolisme. Les sites de gestion de déchets demeurent

relativement peu connus des enquêtés en général. Nombreux et nombreuses sont les bénévoles qui ramassent des déchets en se disant qu'ils font quelque chose de « bien » et de valorisant, sans pour autant connaître les impacts que la gestion des déchets engendre en dehors des villes (par exemple dans la commune de Fyli, au Nord d'Athènes, où les taux de pollution sont extrêmement élevés). Il y a même certains employés salariés de la propreté (adjoints à la propreté, cadres dans les bureaux comme agents de terrain) qui ne savent pas où vont les déchets que leur travail consiste à ramasser... Pour le dire avec les termes présentés dans le premier résultat : les individus, y compris les travailleurs salariés et bénévoles de la propreté, ont un « métabolisme vécu » relativement étroit, qui ne leur permet de conscientiser que partiellement « l'épreuve métabolique ». On ne sait pas d'où viennent les matières, ni où elles vont et, ainsi, on ignore les conséquences environnementales et spatiales de leur circulation.

Clément Dillenseger montre toutefois que certaines voix dissidentes (des influenceurs sur les réseaux sociaux, des artistes, certains collectifs environnementalistes) parviennent à faire émerger d'autres récits et d'autres mises en scène de la ville et de l'environnement à travers la question de la propreté. Il analyse ces rapports de pouvoir autour du sensible (du récit, de l'imaginaire, des images) dans le cadre de ce que le philosophe Jacques Rancière appelle « le partage du sensible » (2000) et à partir de l'idée de « forme de l'environnement » de Nathalie Blanc (2016). C'est de la pensée de Jacques Rancière qu'émane le titre de la thèse. Pour la résumer de manière quelque peu outrancière (car rapide), il

ne s'agit pas seulement de questionner « qui peut connaître quoi des flux dont on dépend ? » mais de questionner aussi : qui est en mesure de fabriquer et de partager ces représentations ? Qui est en mesure d'exprimer ses connaissances du métabolisme ? Et dans certains cas, comment saisir et partager les impacts du fonctionnement du métabolisme urbain au-delà du langage : par exemple, dans le cas des savoirs incorporés dans le travail de nettoyage ?

CONNAÎTRE LE MÉTABOLISME PAR CŒUR, PAR CORPS

Si Clément Dillenseger s'est intéressé à ce que les individus, et *a fortiori* les travailleurs savent des métabolismes qu'ils alimentent, l'analyse suit également le mouvement inverse. Il a étudié, à la façon d'un anthropologue, les manières dont les corps travaillants sont affectés par leur contribution au métabolisme urbain. Il montre que la manipulation des matières sales positionne différemment les individus dans l'espace et dans la société selon qu'ils travaillent bénévolement ou de façon salariée.

Pour résumer de manière schématique, il y a d'une part des bénévoles blancs, plutôt jeunes, en bonne santé, disposant de nombreux capitaux culturels voire économiques, qui considèrent le travail occasionnel de la propreté comme pourvoyeur de capitaux symboliques, d'affects positifs et d'une activité de loisir dans des espaces qu'ils ont choisis. À l'inverse, les travailleurs salariés de la propreté ne choisissent pas leur rythme et leurs espaces de travail ; ils souffrent par ailleurs d'une dévaluation sociale et d'une exposition à des risques pour

leur santé (gestes répétitifs, matériel inadapté, fatigue, exposition au soleil et au froid...). Ils n'ont pas non plus le choix des déchets qu'ils ramassent (par exemple, les crottes de chien) alors que les bénévoles ne manipulent que des déchets « propres ».

Parmi les travailleurs de la propreté, il distingue par ailleurs les salariés en régie des salariés des entreprises délégataires du service public, ces derniers étant bien plus mal lotis et plus fatigués que les premiers, qui n'en demeurent pas moins déconsidérés socialement et, parfois, fatigués physiquement. En effet, les salariés en régie sont fonctionnaires, bénéficient de la sécurité de l'emploi, d'un ancrage dans la ville et dans le quartier, d'un lieu de repos (le dépôt). En miroir, les agents employés par les entreprises délégataires ont des contrats courts, sont affectés dans les espaces les moins résidentiels, les plus associés à la consommation, car le travail y est plus intense (près des centres commerciaux et des fast foods, par exemple). Ils ne parlent pas toujours le français, ne se syndiquent pas, n'ont pas de lieu où se reposer. Ainsi, dans les chapitres consacrés au travail, la thèse rappelle que la transformation de l'environnement (ici, liée à la circulation des déchets) s'accompagne toujours d'une transformation des identités et des positions sociales.

LA PROPRETÉ, UN SPECTACLE POLITIQUE

Ce travail doctoral met en évidence le fait que la propreté est une thématique qui permet aux pouvoirs municipaux de se légitimer. C'est particulièrement le cas à Vienne, qui vante sa « bonne »



Opération de collecte de mégots et déchets sur le parvis de la Défense © Manuel Bouquet / Terra

gestion des déchets à grand renfort de festivals de la propreté, de camions rutilants et de coûteuses campagnes de communication (à tel point qu'elles sont épinglées par la cour des comptes du *Land* de Vienne). Vienne se raconte comme la ville « la plus agréable » et « la plus propre » du monde. Pourtant, dans ces récits, il n'est pas fait mention du fait que les Autrichiens sont parmi les plus gros producteurs de déchets *per capita* en Europe (deux fois plus qu'en Grèce !), ni que la ville n'est pas dotée de centre de recyclage et que, par conséquent, les matières destinées à la collecte sont envoyées de Vienne à Graz, tous les jours... en camion. Enfin, la municipalité viennoise vante le système *Waste-to-energy* (de récupération de la chaleur issue de l'incinération des déchets) dans ses

campagnes de communication, mais elle ne dit pas que les déchets sont en fait essentiels au fonctionnement, car ils évitent d'importer du gaz, qui est la première source d'énergie (et de loin !) pour le chauffage dans le mix énergétique local. Dans ces événements et éléments de langage, la ville ne met pas en avant le fait que ses tee-shirts à l'effigie du service de propreté et commercialisés par le service municipal (le MA48) sont fabriqués... au Bangladesh ! Enfin, la ville ne met pas du tout autant en avant les infrastructures en dehors de son territoire que celles qui sont gérées en régie : les déchets toxiques issus de l'épuration des fumées d'incinération sont stockés dans d'anciennes mines de sel, en Allemagne... Ainsi, les Viennois se racontent une histoire rassurante et rassuriste :



Toilettes sèches à Vienne : une façon, pour certaines mairies d'arrondissement, de concilier économie de la ressource en eau et propreté de l'espace public © Clément Dillenseger

tout va pour le mieux, il n'y aurait rien à changer, ils sont les champions de la propreté. Cet exemple viennois illustre parfaitement la critique de la société du spectacle de Guy Debord pour qui la société du spectacle est une société de « choix déjà faits », où les individus n'ont qu'à avaliser et se réjouir de ce qui leur est présenté, sans chercher à le discuter.

On retrouve, de façon plus contemporaine, l'idée du spectacle débordien à Athènes. Là, depuis l'élection du maire Kostas Bakoyannis en 2019, la propreté nourrit une rhétorique développementaliste, dans laquelle la municipalité utilise la propreté pour montrer qu'elle « rattrape » une forme de « retard » par rapport aux capitales d'Europe de l'Ouest. Là aussi, ce qui compte, c'est

le résultat de paysages propres au quotidien... quand bien même une vue de l'ensemble du métabolisme montrerait que cette « propreté » est à nuancer. À Athènes, Maria Kaika (2005) a montré dans ses travaux pionniers que l'eau est fétichisée, qu'elle n'a plus rien de « naturel », qu'elle tomberait par magie du ciel. C'est toujours le cas en 2022 où l'eau est l'un des personnages clé du récit athénien de la propreté. Kostas Bakoyannis, maire d'Athènes pendant l'enquête, met en avant, sur les réseaux sociaux, y compris pendant la saison estivale, l'usage répété des camions-citernes pour « mener le combat contre la saleté », alors même que le réchauffement climatique implique que le climat de la capitale grecque se rapproche de celui des zones semi-arides.



Minibus pour la visite guidée de la décharge du Rautenweg, dans le nord de Vienne © Clément Dillenseger

DES CONTRE-CULTURES MÉTABOLIQUES DU PROPRE ET DU SALE

Pour finir, la thèse montre que derrière « le spectacle » municipaliste de la propreté peuvent émerger des manières alternatives de produire, de pratiquer et de raconter la matérialité urbaine : certains lieux initient des « contre-cultures » du métabolisme, tels que des fablabs de recyclage artisanal du plastique (à Vienne et Athènes) ou des toilettes sèches, démontables et hors réseau (à Vienne). Dans ces lieux, les rapports aux matières, à la ville, et plus largement à l'environnement, sont renouvelés. La thèse donne aussi, cependant, à voir que dans d'autres collectifs politisés

(par exemple, le collectif anarchiste qui gère le parc de Navarinou dans le quartier d'Exarcheia, à Athènes), l'environnement est conçu comme un agrément et un accès au sol (le collectif a occupé une friche puis planté des arbres et aménagé un parc) mais qu'il n'est pas envisagé de manière métabolique (les déchets et les excréments y sont gérés comme dans le reste de la ville, de façon revendiquée).

BIBLIOGRAPHIE

BARLES S. (2002), « Le métabolisme urbain et la question écologique », *Les Annales de la Recherche Urbaine*, 92, pp. 143-150.

BLANC N. (2016), *Les formes de l'environnement : manifeste pour une esthétique politique*, Metis Presses.

BOGNONS S., L'HERG., LEJOUX P., BUCLET N. (2020), « De la ville des réseaux à la ville des flux. Enjeux techniques, sociaux et politiques d'une appréhension de l'urbain par les flux » in ADISSON F., BARLES S., BLANC N., COUTARD O., FROUILLOU L., RASSAT F. (eds.), *Pour la recherche urbaine*, Éditions du CNRS, pp. 161-180.

ERNWEIN M., MATTHEY L. (2019), « Events in the affective city : Affect, attention and alignment in two ordinary urban events », *Environment and Planning A*, 51 (2), pp. 283-301.

FLEURY A. (2008), « Croiser les terrains en géographie », *À travers l'espace de la méthode : les dimensions du terrain en géographie*, juin 2008, Arras, France.

FREMONT A. (1976), *La région, espace vécu*, Presses universitaires de France.

GINZBURG C. (1989), *Mythes, emblèmes, traces. Morphologie et histoire*, Flammarion.

JEANJEAN A. (2006), *Basses Oeuvres. Une ethnologie du travail dans les égouts*, Éditions du CTHS.

KAIKA M. (2005), *City of flows : Modernity, nature, and the city*, Routledge.

LATOUR B. (2017), *Où atterrir ? Comment s'orienter en politique*, La Découverte.

LIBOIRON M., LEPAWSKY J. (2022), *Discard studies : Wasting, systems, and power*, The MIT Press.

MATTHEY L. (2014), *Building up stories. Sur l'action urbanistique à l'heure de la société du spectacle intégré*, A-Type éditions.

PROCTOR R.N., SCHIEBINGER L. (2008), *Agnotology : The making and unmaking of ignorance*, Stanford University Press.

RANCIERE J. (2000), *Le partage du sensible. Esthétique et politique*, La Fabrique Éditions.

TAÏEB L. (2020), *Freshkills. Recycler la Terre*, Éditions de La Contre Allée.



Le chariot d'un cantonnier lyonnais © Clément Dillenseger

Joëlle ABOU ISSA pour sa thèse de doctorat en géographie « Les remblais littoraux au Liban. Entre dérèglements métaboliques, gestion des crises des déchets et flux de matières extraites », soutenue à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne en cotutelle avec l'Université Libanaise, sous la direction d'Eric DENIS et de Nada CHBAT

Marion ALBERTELLI pour sa thèse de doctorat en aménagement « Les variations de l'insertion urbaine des gares françaises. Des infrastructures métropolitaines à trois visages : technique, monumental et serviciel », soutenue à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, sous la direction de Jean DEBRIE

Margot BERGERAND pour sa thèse de doctorat en aménagement « L'habitat social de fait : un habitat sans valeur(s) ? Dynamiques résidentielles, patrimoniales et de régulation dans le marché locatif précaire des quartiers centraux marseillais », soutenue à l'Université Paris Nanterre, sous la direction de Yankel FIJALKOW et de Claire LEVY-VROELANT

Jules BODET pour sa thèse de doctorat en géographie « La mixité sociale à l'école : analyse géopolitique de la ségrégation scolaire dans les collèges des Hauts-de-Seine », soutenue à l'Université Paris 8, sous la direction de Philippe SUBRA et de Jérémy ROBINE

Elise BOUTIE pour sa thèse de doctorat en anthropologie « La maison brûle. Cultiver le déni du changement climatique après un mégafeu en Californie du Nord », soutenue à l'École des Hautes Études en Sciences Sociales, sous la direction de Birgit MULLER

Thanawat BREMARD pour sa thèse de doctorat en sciences sociales « Transformations socio-environnementales et gouvernance de l'eau. Le cas de Bangkok », soutenue à AgroParisTech, sous la direction de François MOLLE

Cyril COLONNA pour sa thèse de doctorat en études urbaines « Le rôle de la mise en tourisme des représentations urbaines du conflit passé dans le processus de reconstruction post-conflit de la ville de Sarajevo », soutenue à l'Université du Québec à Montréal, sous la direction de Boualem KADRI et de Mohamed Reda KHOMSI

Fanny COTTET pour sa thèse de doctorat en aménagement « L'économie sociale et solidaire face au problème immobilier. Acteurs, processus et tensions dans la production de locaux d'activité abordables dans les métropoles françaises », soutenue à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, sous la direction de Natacha AVELINE-DUBACH et de Juliette MAULAT

Loup DELADERRIERE pour sa thèse de doctorat en géographie « De la gouvernance de l'air aux transformations socio-urbaines à Téhéran et à Mexico », soutenue à l'École des Hautes Études en Sciences Sociales, sous la direction de Marie LADIER-FOULADI et d'Alain MUSSET

Mikaël DUPUY LE BOURDELLES pour sa thèse de doctorat en aménagement « "Revitaliser" les centres des villes moyennes : action publique et (im)mobilités résidentielles », soutenue à l'Université Paris-Est, sous la direction de Christine LELEVRIER et de Yoan MIOT

Lucille GARNIER pour sa thèse de doctorat en aménagement « Saisir la métropole. Ethnographies de processus de contestation de l'aménagement à Nantes et Grenoble », soutenue à Nantes Université, sous la direction de Laurent DEVISME et de Gilles PINSON

Clarisse GENTON pour sa thèse de doctorat en architecture « L'Oasis Forteresse. L'architecture comme dispositif de colonisation à des fins de conquêtes territoriales à Jérusalem-Est et Ma'ale Adumim (1967-2018) », soutenue à l'Université Paris-Est, sous la direction de Jac FOL et de Jean ATTALI

Mathilde JOURDAM-BOUTIN pour sa thèse de doctorat en géographie « Néo-libéralisation des politiques publiques de logement au Cameroun. Gouverner et produire l'immobilier résidentiel à Yaoundé et à Douala », soutenue à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, sous la direction de Marie MORELLE

Maëlle LUCAS pour sa thèse de doctorat en géographie « Bogotà à vélo. Etude des pratiques et expériences de la mobilité cycliste en ville », soutenue à l'Université de Rennes 2, sous la direction de Florent DEMORAES et Vincent GOUSET

Adrien MEVEL pour sa thèse de doctorat en science politique « Des polices uniformes ? Une comparaison de la participation des polices municipales à la production locale de l'ordre dans trois grandes villes françaises », soutenue à l'Université de Rennes, sous la direction de Thomas AGUILERA

Angèle PROUST pour sa thèse de doctorat en géographie « Des champs sous haute-tension : enjeux politiques de l'agriculture urbaine dans les marges sociospatiales de São Paulo », soutenue à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, sous la direction de Géraud MAGRIN et Cécile FALIES

Cristina SANCHEZ-ALGARRA pour sa thèse de doctorat en architecture « Recettes urbaines pour être labellisé Capitale Européenne de la Culture : de la ville souhaitée au territoire réinventé », soutenue à l'Université de Rouen Normandie, sous la direction de Bruno PROTH et de Dominique DEHAIS

Louis Kadryl YEMBI-YEMBI pour sa thèse de doctorat en géographie « Evaluation de la vulnérabilité urbaine face aux inondations induites par la mer : le cas de la commune de Port-Gentil (Gabon) », soutenue à l'Université de Caen Normandie, sous la direction de Stéphane COSTA et d'Emmanuel BONNET



Pour lire les résumés
des thèses nommées,
flashez ce QR code

**ORGANISÉ PAR LE PLAN URBANISME CONSTRUCTION
ARCHITECTURE (PUCA) ET L'ASSOCIATION POUR
LA PROMOTION DE L'ENSEIGNEMENT ET DE LA
RECHERCHE EN AMÉNAGEMENT ET URBANISME
(APERAU INTERNATIONALE),**

le Prix de Thèse sur la Ville a pour objet de récompenser les meilleures thèses de doctorat soutenues en France ou à l'étranger, rédigées en langue française, et traitant de la ville avec une réflexion sur l'action et (ou) tournée vers l'action opérationnelle.

COMITÉ D'ORGANISATION

Lionel MARTINS, PUCA

Christophe PERROCHEAU, PUCA

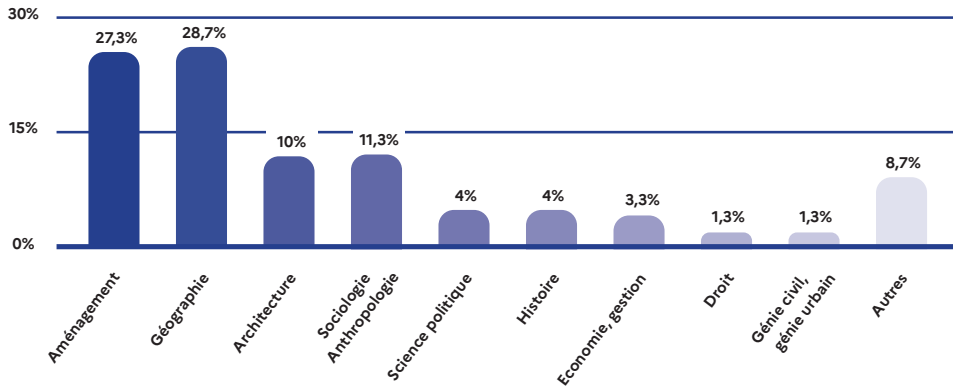
Marc DUMONT, APERAU

Juliette MAULAT, APERAU

Thomas ZANETTI, APERAU

Le Prix de Thèse sur la Ville 2025 en chiffres

Les disciplines candidates



Nombre de thèses candidates

2025	150
2024	128
2023	105
2022	146
2021	109
2020	83
2019	59
2018	58
2017	36
2016	64
2015	66
2014	66
2013	45
2012	50
2011	63
2010	38
2009	42
2008	45
2007	28
2006	45

Origine des thèses candidates

Établissements Île-de-France	69
dont cotutelle internationale	12
Établissements Province	67
dont cotutelle internationale	11
Établissements hors France	14

Terrains de thèses

France	82
Hors France	47
Comparaison France / hors France	21

Thèses Cifre

2025	17,33%
2024	12,11%
2023	15,24%
2022	15,17%
2021	11,93%

Jury du Prix de Thèse sur la Ville 2025

Présidente

LEVY-VROELANT Claire,
Université Paris 8

Membres

AGIER Michel,
EHES

AUBERTEL Patrice,
retraité PUCA

BACCAÏNI Brigitte,
Ministère de la Transition Ecologique

BAILLY Emeline,
CSTB

BARATIER Jérôme,
Nantes Métropole

BAUDET-COLLINET Delphine,
Union sociale pour l'Habitat

BEHAR Daniel,
Université Paris Est Créteil

BLANC Maurice,
Université de Strasbourg

BOURILLON Florence,
Université Paris-Est Créteil

BOWIE Karen,
ENSA Paris La Villette

BURGEL Guy,
Université Paris Nanterre

CANABATE Alice,
ANCT

CHENDEROWSKY Eric,
Eurométropole de Strasbourg

COUTURE Aurélie,
Ministère de la Transition Écologique

DALIX Pascale,
ChartierDalix

DEBOST Jean-Barthélémi,
Profession Banlieue

DORMOIS Rémi,
Saint Etienne Métropole

ESTEBE Philippe,
Acadie

FOL Jac,
ENSA Paris Malaquais

GAY Georges,
Université de Saint Etienne

GILLI Frédéric,
Métropolitiques

GODILLON Sylvanie,
Sytral Mobilités

GUELTON Sonia,
Université Paris Est Créteil

GUIGOU Brigitte,
Institut Paris Région

JAILLET Marie-Christine,

Université de Toulouse

LACOUR Claude,

Université de Bordeaux

LAVILLE Dorine,

PUCA

LE COUEDIC Daniel,

Université de Bretagne

LEROUSSEAU Nicole,

Université de Tours

LEVY Jacques,

Chôros

LORCERIE Françoise,

Université Aix-Marseille

MAILLERE Claude,

Agence d'urbanisme de Saint-Nazaire

MATHIEU-HUBER Dominique,

Ministère de la Transition Écologique

MICHEAU Michel,

Sciences Po Paris

MICHELON Benjamin,

Groupe Huit

NOVARINA Gilles,

ENSA Grenoble

PARIS Didier,

Université de Lille

PICHON Pascale,

Université de Saint-Etienne

ROLAND Julie,

Club Ville Aménagement

SOUMAGNE Jean,

Université d'Angers

TAPIE Guy,

Université de Bordeaux

THIBAUT Serge,

Université de Tours

VANIER Martin,

Acadie

VOLKWEIN Magali,

Devillers & Associés

Lauréats du Prix de Thèse sur la Ville (2006-2024)

Le Prix de Thèse sur la Ville (PTV) a été créé en 2006 par l'APERAU, le Conseil Français des Urbanistes, le Centre d'Études sur les Réseaux, les Transports, l'Urbanisme et les constructions publiques et le Plan Urbanisme Construction Architecture.

Ce Prix aspire à être une vitrine de la jeune recherche urbaine. Mais pas n'importe quelle recherche urbaine. Une recherche urbaine si ce n'est opérationnelle, du moins tournée vers l'action, utile à l'action, avec une réflexivité sur/pour l'action. Car c'est bien là l'essence même de ce concours, qui en fait son originalité, sa singularité. C'est bien là l'esprit qui anime les débats passionnants au sein du jury, qui le guide dans ses choix, d'abord des thèses nommées, ensuite de thèses primées combinant excellence scientifique et pertinence pour l'action.

Chaque année, le jury trouve, au fil des lectures des thèses candidates, qui plus est des thèses sélectionnées, des pépites pour l'action, des nouvelles façons de saisir les transformations urbaines en cours, de nouvelles manières de concevoir la ville, de faire société en ville. Près de 1 500 jeunes docteur.e.s ont candidaté au Prix de Thèse sur la Ville depuis sa création ; 56 thèses ont été honorées : 20 ont reçu un Grand Prix et 36 un Prix Spécial. Qu'ils en soient toutes et tous remerciés !

Lionel Martins,
Pour le comité d'organisation



Pour retrouver toutes les
éditions du Prix de thèse sur la
ville, flashez ce QR code



GRAND PRIX

Clarence HATTON-PROULX,
pour sa thèse de doctorat en
études urbaines et en histoire "Une
histoire sociale et matérielle des
transitions énergétiques urbaines.
Le cas de Montréal, 1945-1980",
soutenue à l'Université du Québec
(Institut National de la Recherche
Scientifique) en cotutelle avec
Sorbonne Université, sous la direction
de Sophie L. VAN NESTE et d'Alain
BELTRAN



PRIX SPÉCIAUX

Delphine LEWANDOWSKI,
pour sa thèse de doctorat en
architecture "Murs biodiverses, une
architecture support de biodiversité.
Définition et étude théoriques,
techniques et biologiques",
soutenue à l'ENSA Paris-Malaquais
et au Museum National d'Histoire
Naturelle, sous la direction de Robert
LE ROY et de Philippe CLERGEAU

Marion ILLE-ROUSSEL,
pour sa thèse de doctorat en
aménagement et urbanisme
"L'offre de logements et de services
à destination des seniors dans
les stratégies d'adaptation des
bailleurs de logements sociaux à
la transformation du secteur du
logement social. Une comparaison
France, Allemagne et Angleterre",
soutenue à l'Université Paris-Nanterre,
sous la direction de Yankel FIJALKOW

Emmanuel CARON,
pour sa thèse de doctorat en
sociologie "« Prendre pied » à Pékin ?
Habiter la ville depuis les espaces
de logement partagés : souterrains,
villages urbains, maisons basses et
appartements", soutenue à l'École
des Hautes Études en Sciences
Sociales, sous la direction d'Isabelle
THIREAU

GRAND PRIX

Agnès BASTIN

pour sa thèse de doctorat en études urbaines "Des métabolismes territoriaux en transformation ? Gouvernance des matériaux de chantier et expérimentations de nouvelles valorisations en Île-de-France et dans la région de Bruxelles", soutenue à l'Institut d'Études Politiques de Paris, sous la direction d'Éric VERDEIL

PRIX SPÉCIAUX

Milan BONTE

pour sa thèse de doctorat en géographie "Négocier la ville en escales. Les espaces publics au prisme des expériences trans à Paris, Rennes et Londres", soutenue à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, sous la direction de Nadine CATTAN

Charles REVEILLERE

pour sa thèse de doctorat en sociologie "Demain c'est loin, et aujourd'hui c'est déjà trop tard. Vivre et gouverner le délogement dans deux espaces populaires en attente de rénovation urbaine", soutenue à l'Institut d'Études Politiques de Paris, sous la direction de Claire LEMERCIER et de Jérôme PELISSE



GRAND PRIX

Paul LECAT,

pour sa thèse de doctorat en histoire "La fabrique d'un quartier ordinaire. Le quartier de la Réunion entre Charonne et Paris des années 1830 aux années 1930", soutenue à l'Université Gustave Eiffel, sous la direction de Frédéric MORET et de Charlotte VORMS

PRIX SPÉCIAUX

Marion CHAPOUTON,

pour sa thèse de doctorat en droit public "La ville durable au prisme du droit", soutenue à l'Université Paris II Panthéon Assas, sous la direction de Jacques CHEVALLIER

Mazen HAIDAR,

pour sa thèse de doctorat en architecture "La réception et les pratiques d'appropriation de l'immeuble résidentiel 'moderne' à Beyrouth entre 1946 et 1990", soutenue à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, sous la direction de Valérie NEGRE

Sarra KASRI,

pour sa thèse de doctorat en architecture "L'architecture comme marqueur de risque, au risque des temporalités urbaines", soutenue à l'Université Paris Est, sous la direction de Jean-Pierre LEVY et d'Abdallah FARHI



GRAND PRIX

Julien MIGOZZI,
pour sa thèse de doctorat en géographie "Une ville à vendre. Numérisation et financiarisation du marché du logement au Cap : stratification et ségrégation de la métropole émergente", soutenue à l'Université Grenoble Alpes, sous la direction de Renaud LE GOIX et de Myriam HOUSSAY-HOLZSCHUCH

PRIX SPÉCIAUX

Pierre-Antoine CHAUVIN,
pour sa thèse de doctorat en sociologie "L'administration de l'attente. Politiques et trajectoires de relogement des familles sans domicile à Paris", soutenue à l'Université Paris Nanterre, sous la direction de Catherine BONVALET

Camilo LEON-QUIJANO,
pour sa thèse de doctorat en sociologie "Fabriquer la communauté imagée. Une ethnographie visuelle à Sarcelles", soutenue à l'École des Hautes Études en Sciences Sociales, sous la direction d'Anne MONJARET et de Juliette RENNES



GRAND PRIX

Julien DARIO,
pour sa thèse de doctorat en géographie "Géographie d'une ville fragmentée. Morphogenèse, gouvernance des voies et impacts de la fermeture résidentielle à Marseille", thèse soutenue à l'Université Aix-Marseille, sous la direction d'Elizabeth DORIER et de Sébastien BRIDIER

PRIX SPÉCIAUX

Louis BALDASSERONI,
pour sa thèse de doctorat en histoire "Du macadam au patrimoine : modernisation de la voirie et conflits d'usage. L'exemple de Lyon, fin XIXe-fin XXe siècle", thèse soutenue à l'Université Paris-Est Marne-la-Vallée, sous la direction de Loïc VADELORGE

Vincent Le ROUZIC,
pour sa thèse de doctorat en urbanisme "Essais sur la post-propriété. Les organismes de foncier solidaire face au défi du logement abordable", thèse soutenue à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, sous la direction de Natacha AVELINE-DUBACH



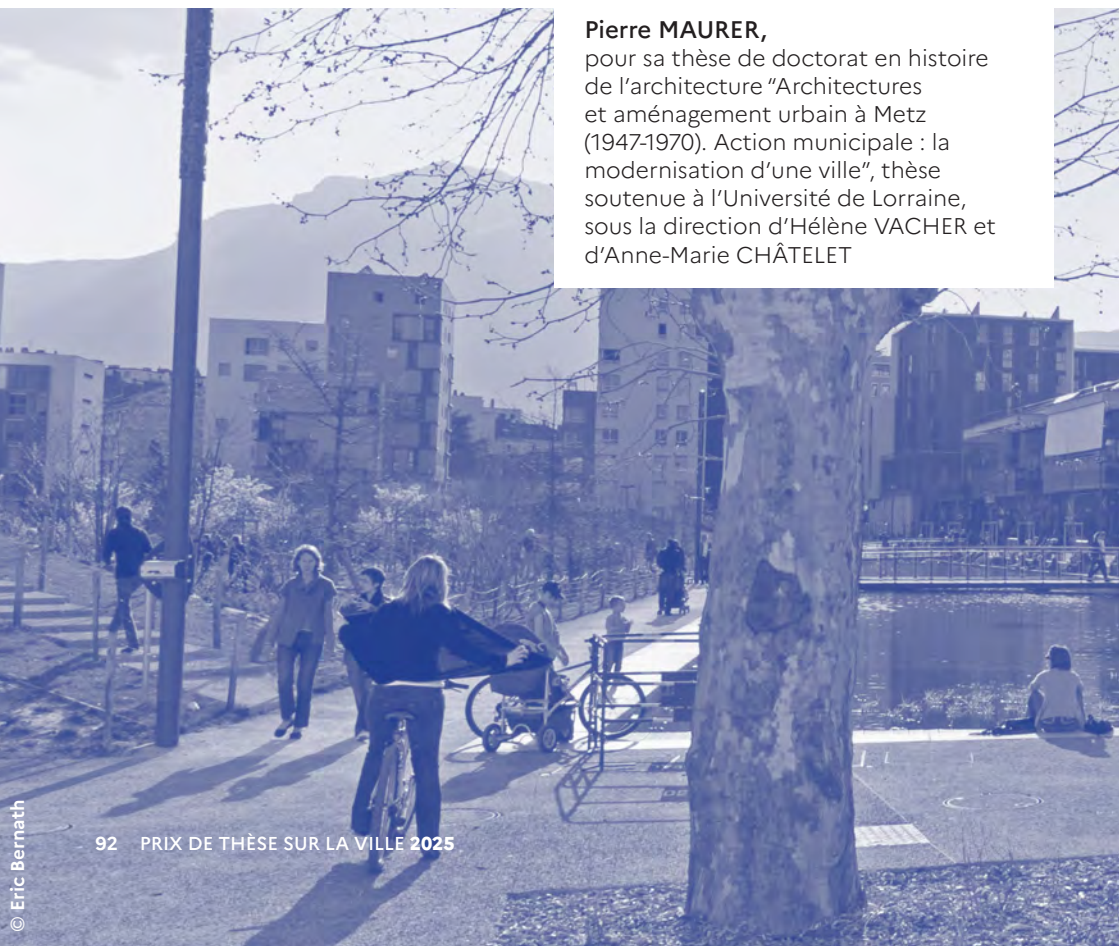
GRAND PRIX

Gaspard LION,
pour sa thèse de doctorat en sociologie
"Habiter en camping. Trajectoires de
membres des classes populaires dans
le logement non ordinaire", thèse
soutenue à l'Ecole des Hautes Etudes
en Sciences Sociales, sous la direction
d'Isabelle BACKOUCHE et d'Olivier
SCHWARTZ

PRIX SPÉCIAUX

Annarita LAPENNA,
pour sa thèse de doctorat en
architecture "Le dispositif intermilieux
: mode de culture du projet urbain
ouvert. Enquête sur des espaces
végétalisés à Milan (1953-2016)", thèse
soutenue à l'Université Paris 8 et au
Politecnico di Milano, sous la direction
de Chris YOUNÈS et d'Alessandro
BALDUCCI

Pierre MAURER,
pour sa thèse de doctorat en histoire
de l'architecture "Architectures
et aménagement urbain à Metz
(1947-1970). Action municipale : la
modernisation d'une ville", thèse
soutenue à l'Université de Lorraine,
sous la direction d'Hélène VACHER et
d'Anne-Marie CHÂTELET



GRAND PRIX

Matthieu GIMAT,

pour sa thèse de doctorat en géographie "Produire le logement social. Hausse de la construction, changements institutionnels et mutations de l'intervention publique en faveur des HLM (2004-2014)", thèse soutenue à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, sous la direction de Sylvie FOL

PRIX SPÉCIAUX

Zhipeng LI,

pour sa thèse de doctorat en géographie "La diaspora Wenzhou en France et ses relations avec la Chine", thèse soutenue à l'Université de Poitiers, sous la direction d'Emmanuel MA MUNG

Julie VASLIN,

pour sa thèse de doctorat en science politique "Esthétique propre. La mise en administration des graffitis à Paris de 1977 à 2017", thèse soutenue à l'Université de Lyon 2, sous la direction de Gilles POLLET



GRAND PRIX

Perrine POUPIN,
pour sa thèse de doctorat en sociologie
"Action de rue et expérience politique
à Moscou. Une enquête filmique", thèse
soutenue à l'École des Hautes Études en
Sciences Sociales, sous la direction de
Daniel CEFAL et d'Yves COHEN

PRIX SPÉCIAUX

Paul CITRON,
pour sa thèse de doctorat en
géographie "Les promoteurs immobiliers
dans les projets urbains. Enjeux,
mécanismes et conséquences d'une
production urbaine intégrée en zone
dense", thèse soutenue à l'Université
Paris 1 Panthéon-Sorbonne, sous la
direction de Sylvie FOL

Antoine COURMONT,
pour sa thèse de doctorat en science
politique "Politique des données
urbaines. Ce que l'open data fait au
gouvernement urbain", thèse soutenue
à Sciences Po, sous la direction de
Dominique BOULLIER



GRAND PRIX

Sophie BUHNIK,
pour sa thèse de doctorat en
géographie "Métropole de l'endroit et
métropole de l'envers, décroissance
urbaine, vieillissement et mobilité dans
les périphéries de l'aire métropolitaine
d'Osaka, Japon", thèse soutenue à
l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne,
sous la direction de Natacha AVELINE
et de Sylvie FOL

PRIX SPÉCIAUX

Thomas AGUILERA,
pour sa thèse de doctorat en science
politique "Gouverner les illégalismes
urbains, les politiques publiques face
aux squats et aux bidonvilles dans
les régions de Paris et Madrid", thèse
soutenue à l'Institut d'Études Politiques
de Paris, sous la direction de Patrick LE
GALÈS

Claire LAGESSE,
pour sa thèse de doctorat en physique
"Lire les Lignes de la Ville. Méthodologie
de caractérisation des graphes
spatiaux", thèse soutenue à l'Université
Paris Diderot, sous la direction de
Stéphane DOUADY et de Patricia
BORDIN



GRAND PRIX

Marie GIBERT,

pour sa thèse de doctorat en géographie "Les ruelles de Hồ Chi Minh Ville, Vietnam. Trame viaire et recomposition des espaces publics", thèse soutenue à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, sous la direction de Thierry SANJUAN

PRIX SPÉCIAL

Kristel MAZY,

pour sa thèse de doctorat en aménagement et urbanisme "Villes et ports fluviaux: le projet comme dispositifs de reconnexion ? Regards croisés sur Bruxelles et Lille", thèse soutenue à l'Université Libre de Bruxelles et à l'Université Lille 1, sous la direction de Jean-Luc QUOISTIAUX, de Philippe MENERAULT et d'Yves RAMMER



GRAND PRIX

Ophélie ROBINEAU,
pour sa thèse en géographie et
aménagement de l'espace "Vivre de
l'agriculture africaine. Une géographie
des arrangements entre acteurs à Bobo-
Dioulasso, Burkina Faso", thèse soutenue
à l'Université Paul Valéry Montpellier,
sous la direction de Lucette LAURENS

PRIX SPÉCIAL

Marion BONHOMME,
pour sa thèse en génie civil
"Contribution à la génération de
données multiscalaires et évolutives
pour une approche pluridisciplinaire
de l'énergie urbaine", thèse soutenue à
l'INSA Toulouse, sous la direction de Luc
ADOLPHE



GRAND PRIX

Rodrigo Andres CATTANEO PINEDA,
pour sa thèse en géographie "La
fabrique de la ville : promoteurs
immobiliers et financiarisation de la
filière du logement à Santiago du Chili",
thèse soutenue à l'Université Paris
8, sous la direction de Marie-France
PRÉVÔT-SCHAPIRA

PRIX SPÉCIAL

Fanny GERBEAUD,
pour sa thèse en sociologie "L'habitat
spontané : une architecture
adaptée pour le développement
des métropoles. Le cas de Bangkok
(Thaïlande)", thèse soutenue à
l'Université Bordeaux 2, sous la direction
de Guy TAPIE



GRAND PRIX

Max ROUSSEAU,
pour sa thèse en science politique
"Vendre la ville (post)industrielle. Capitalisme, pouvoir et politiques d'image à Roubaix et Sheffield, (1945-2010)", thèse soutenue à l'Université de Lyon, sous la direction de Joseph FONTAINE et de Gilles PINSON

PRIX SPÉCIAL

Benjamin MICHELON,
pour sa thèse en sciences de la ville "Planification urbaine et usages des quartiers précaires en Afrique, études de cas à Douala et Kigali", thèse soutenue à l'École Polytechnique Fédérale de Lausanne, sous la direction de Jean-Claude Biolay



GRAND PRIX

Athina VITOPOULOU,

pour sa thèse en histoire "Mutations foncières et urbaines pour la production des espaces et équipements publics dans la ville grecque moderne. Les propriétés de l'armée et de l'université et la formation de l'espace public de Thessalonique de 1912 jusqu'à nos jours", thèse soutenue à l'École des Hautes Études en Sciences Sociales, sous la direction de Yannis TSIOMIS

PRIX SPÉCIAUX

Fanny LOPEZ,

pour sa thèse en histoire de l'architecture "Déterritorialisation énergétique 1970-1980 : de la maison autonome à la cité auto-énergétique, le rêve d'une déconnexion", thèse soutenue à l'Université Paris 1, sous la direction de Dominique ROUILLARD

Élise ROCHE,

pour sa thèse en géographie "Territoires institutionnels et vécus de la participation en Europe. La démocratie en questions à travers trois expériences (Berlin, Reggio Emilia et Saint-Denis)", thèse soutenue à l'École des Hautes Études en Sciences Sociales, sous la direction de Marie-Vic OZOUF-MARIGNIER



GRAND PRIX

Amélie LE RENARD,
pour sa thèse en science politique
"Styles de vie citadins, réinvention des
féminités. Une sociologie politique
d'accès aux espaces publics des jeunes
Saoudiennes à Ryad", thèse soutenue
à l'Institut d'Études Politiques de Paris,
sous la direction de Ghassan SALAME

PRIX SPÉCIAL

Sandrine GUEYMARD,
pour sa thèse en urbanisme
et aménagement "Inégalités
environnementales en Ile de
France : répartition socio-spatiale
des ressources, des handicaps et
satisfaction environnementale des
habitants", thèse soutenue à l'Université
Paris-Est, Créteil-Val de Marne, sous
la direction de Jean-Pierre ORFEUIL et
Guillaume FABUREL



GRAND PRIX

Stéphanie VINCENT-GESLIN,
pour sa thèse en sociologie "Les
'altermobilités': analyse sociologique
d'usages de déplacements alternatifs
à la voiture individuelle. Des pratiques
en émergence ?", thèse soutenue à
l'Université Paris 5, sous la direction de
Dominique DESJEUX

PRIX SPÉCIAL

Marcel MORITZ,
pour sa thèse en droit public "Les
communes et la publicité commerciale
extérieure. Pour une valorisation
environnementale et économique
de l'espace public", thèse soutenue
à l'Université Aix-Marseille, sous la
direction de Jean FRAYSSINET



GRAND PRIX

Bénédicte GROSJEAN,

pour sa thèse en sciences appliquées et architecture "'La ville diffuse' à l'épreuve de l'Histoire. Urbanisme et urbanisation dans le Brabant belge", thèse soutenue à l'Université catholique de Louvain et à l'Université Paris 8, sous la direction de Christian GILOT et de Yannis TSIOMIS

PRIX SPÉCIAL

Laurent SABY,

pour sa thèse en génie civil "Vers une amélioration de l'accessibilité urbaine pour les sourds et les malentendants : quelles situations de handicap résoudre et sur quelles spécificités s'appuyer", thèse soutenue à l'INSA Lyon, sous la direction de Gérard GUARRACINO et d'Eric PREMAT



GRAND PRIX

William LE GOFF,

pour sa thèse en géographie "Divisions sociales et questions du logement en Grande Bretagne, entre technicisation et privatisation, les cas de Leicester et Bradford", thèse soutenue à l'Université Paris 1, sous la direction de Pétrou PETSIMERIS

PRIX SPÉCIAUX

David CAUBEL,

pour sa thèse en sciences économiques "Politiques de transport et accès à la ville pour tous, une méthode d'évaluation appliquée à l'agglomération lyonnaise", thèse soutenue à l'Université Lyon 2, sous la direction de Dominique MIGNOT

Elisabeth ESSAÏAN,

pour sa thèse en architecture "Le plan général de reconstruction de Moscou de 1935. La ville, l'architecte et le politique. Héritages culturels et pragmatisme économique", thèse soutenue à l'Université Paris 8, sous la direction de Jean-Louis COHEN



GRAND PRIX

Agnès BERLAND-BERTHON,
pour sa thèse en aménagement
et urbanisme "La démolition des
ensembles de logements sociaux.
L'urbanisme, entre scènes et coulisses",
thèse soutenue à l'Université Bordeaux
3, sous la direction de Jean DUMAS

PRIX SPÉCIAUX

Claude NAPOLÉONE,
pour sa thèse en sciences économiques
"Prix fonciers et immobiliers et localisa-
tion des ménages au sein d'une agglo-
mération urbaine", thèse soutenue à
l'Université catholique de Louvain, sous
la direction d'Hubert JAYET

Fabrizio MACCAGLIA

pour sa thèse en géographie "Gouver-
ner la ville. Approche géographique de
l'action publique à Palerme", thèse sou-
tenue à l'Université Paris 10, sous la direc-
tion de Colette VALLAT









Le Plan Urbanisme Construction Architecture (PUCA) est un Plan interministériel de recherche et d'expérimentation placé sous la tutelle des ministères de la Cohésion des territoires, de la Transition écologique et solidaire, de la Culture, et de la Recherche.

Le PUCA développe des programmes de recherche incitative, de recherche-action et d'expérimentation. Il apporte son soutien à l'innovation et à la valorisation scientifique et technique dans les domaines de l'aménagement des territoires, de l'habitat, de la construction et de la conception architecturale et urbaine.

www.urbanisme-puca.gouv.fr



L'Aperau Internationale, l'Association pour la Promotion de l'Enseignement et de la Recherche en Aménagement et Urbanisme, regroupe des institutions d'enseignement supérieur du monde francophone qui s'engagent à appliquer les principes d'une charte de qualité dans les formations et diplômes en aménagement et urbanisme qu'elles délivrent.

L'Aperau Internationale promeut également la recherche scientifique dans le champ de l'aménagement et de l'urbanisme, sous toutes ses formes.

www.aperau.org



GOUVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Organisé par le Plan Urbanisme Construction Architecture (PUCA) et l'Association pour la Promotion de l'Enseignement et de la Recherche en Aménagement Urbanisme (APERAU Internationale), le Prix de Thèse sur la Ville a pour objet de récompenser les meilleures thèses de doctorat soutenues en France ou à l'étranger, rédigées en langue française :

- révélant des façons nouvelles ou renouvelées de saisir les enjeux contemporains de la ville, du fait urbain, et d'en appréhender les transformations, y compris selon une approche historique ;

- contribuant à éclairer voire interpeller l'action sur la ville et les espaces urbanisés, les activités de l'ensemble des opérateurs urbains, que ce soit dans le cadre de leurs politiques publiques, de leurs pratiques professionnelles, ou de la gestion urbaine.

